

AQVITANIA

TOME 21

2005

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

Revue publiée par la Fédération Aquitania

avec le concours financier

*du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3*

SOMMAIRE

A. BEYNEIX, A. DAUTANT, L. ECHASSERIAUD, J.-FR. GARNIER	
Matériaux protohistoriques inédits du Villeneuvois	7
P. MAGUER, R. ARTUIS, J. HIERNARD, AVEC LA COLL. DE H. HOSTEIN ET J.-M. RICHARD	
L'établissement rural de la Chapellière à la Chaize-le-Vicomte (Vendée) : une ferme gauloise de la fin du deuxième âge du Fer (II ^e siècle-I ^{er} siècle a.C.)	21
J. ROUSSEAU, AVEC LA COLL. DE S. DUCONGÉ ET E. GALTIE	
L'enclos circulaire du Bert, Loublande - Mauléon (Deux-Sèvres)	73
PH. POIRIER, J. GOMEZ DE SOTO, B. POISSONNIER	
L'occupation de la Tène ancienne de la Renaîtrie (Châtelleraut, Vienne). Remarques sur les débuts du second âge du Fer en Poitou	87
ANNEXE 1 - CHR. MAITAY	
Examen préliminaire du tesson à décor appliqué en relief et des tessons à décor estampé de la Renaîtrie, à Châtelleraut	115
ANNEXE 2 - B. POISSONNIER	
Description des céramiques dessinées	118
J. GAILLARD	
Découverte d'un nouvel habitat du I ^{er} siècle p.C. à la carrière de l'Île Sèche à Thénac (Charente-Maritime)	123
P. AUPERT	
Architecture gallo-romaine et tradition celtique : les puits et "grottes" du temple octogonal de Chassenon	133
J. ROGER, PH. BET, AVEC LA COLL. DE L. SIMON, N. GARRAUD ET PH. POIRIER	
L'établissement rural gallo-romain de Laschamp à Parsac (Creuse)	151
ANNEXE 1 - N. GARRAUD	
Analyse pétrographique d'échantillons des matériaux de construction du site de Laschamp	187
A. BARBET, S. BUJARD, P. DAGAND, J.-FR. LEFÈVRE, I. MALEYRE, AVEC LA COLL. DE B. AMADEI ET L. LEMOIGNE	
Peintures de Périgueux. Édifice de la rue des Bouquets ou la <i>Domus</i> de Vésone III - Les peintures jadis en place et les peintures fragmentaires	189
CHR. SIREIX	
Bordeaux- <i>Burdigala</i> et la Bretagne romaine : quelques témoins archéologiques du commerce atlantique.....	241

F. LAUBENHEIMER, J.-M. SÉGUIER, A. SCHMITT	
Les amphores de Gourjade à Castres (Tarn) et les circuits commerciaux dans l'Albigeois antique	253
ANNEXE 1	
Catalogue des timbres	276
ANNEXE 2	
Catalogue des graffitis	278
ANNEXE 3 - A. SCHMITT	
Analyses par fluorescence X d'un lot d'amphores Gauloise 1 tarnaises	280
A. BOUET	
L'épi de fâitage, un ornement de terre cuite antique méconnu : à propos de deux exemples de Dordogne.....	285
J.-FR. MARIOTTI, A. DUMONT, V. MATHÉ, A. CAMUS, FR. LÉVÊQUE, A. NISSEN JAUBERT, O. HULOT, S. GRECK, B. SZEPERTYSKI	
Prospection du lit mineur et des berges sur le site médiéval de Taillebourg - Port-d'Envaux (Charente-Maritime) : un secteur d'activité lié à la Charente	299
P. BOUVART, O. GIRARD CLOS, D. VIVIER	
Chiré-en-Montreuil (Vienne) : évolution d'un habitat fortifié du XI ^e au XVII ^e siècle	337
CHRONIQUE	
I. FAUDET	
Sanctuaires et divinités en Aquitaine romaine (1993-2005).....	369
MAÎTRISES	
E. KERHARDY, L'occupation du sol dans le Médoc du deuxième âge du Fer à la fin de l'époque gallo-romaine	393
L. RODRIGUEZ, Mercure dans les provinces d'Aquitaine et de Lyonnaise à travers les attestations archéologiques de son culte.....	400
B. EPHREM, Les poissons et la pêche liés aux usines de salaisons sur le littoral atlantique à l'époque romaine.....	402
L. ALBERGHI, Les amphores d'Auvergne. Étude du commerce romain aux portes de l'Ariège, de la fin de l'époque républicaine aux premiers temps de l'Empire (II ^e a.C.-I ^{er} s. p.C.).....	408
ERRATA	411

Patrick Bouvart
Olivier Girardclos
Daniel Vivier

Chiré-en-Montreuil (Vienne) : évolution d'un habitat fortifié du XI^e au XVII^e siècle

RÉSUMÉ

L'étude du site "le Château de Chiré-en-Montreuil" a été abordée sous plusieurs angles. Les sources historiques apportent peu d'informations sur la période médiévale. Plusieurs campagnes de fouilles et une analyse du bâti complétée par des datations dendrochronologiques ont démontré qu'au moins neuf phases se sont succédé à partir des XI^e-XII^e siècles. Les datations et l'évaluation de la part défensive, résidentielle et agricole des constructions ont permis de déterminer l'évolution d'un habitat fortifié précaire vers une occupation de type maison forte.

ABSTRACT

The site known as the "Castle of Chiré-en-Montreuil" has been studied from several different perspectives. While written historical sources provide little information about the medieval period, several excavation campaigns, a study of the standing remains, and dendrochronological dating have proved that there was a succession of at least 9 phases, from the 11th-12th centuries on. The dating and the assessment of the distribution of the constructions' defensive, residential and agricultural functions have made it possible to determine the evolution of the site, from a precarious, fortified settlement to that of a permanent, fortified residence.

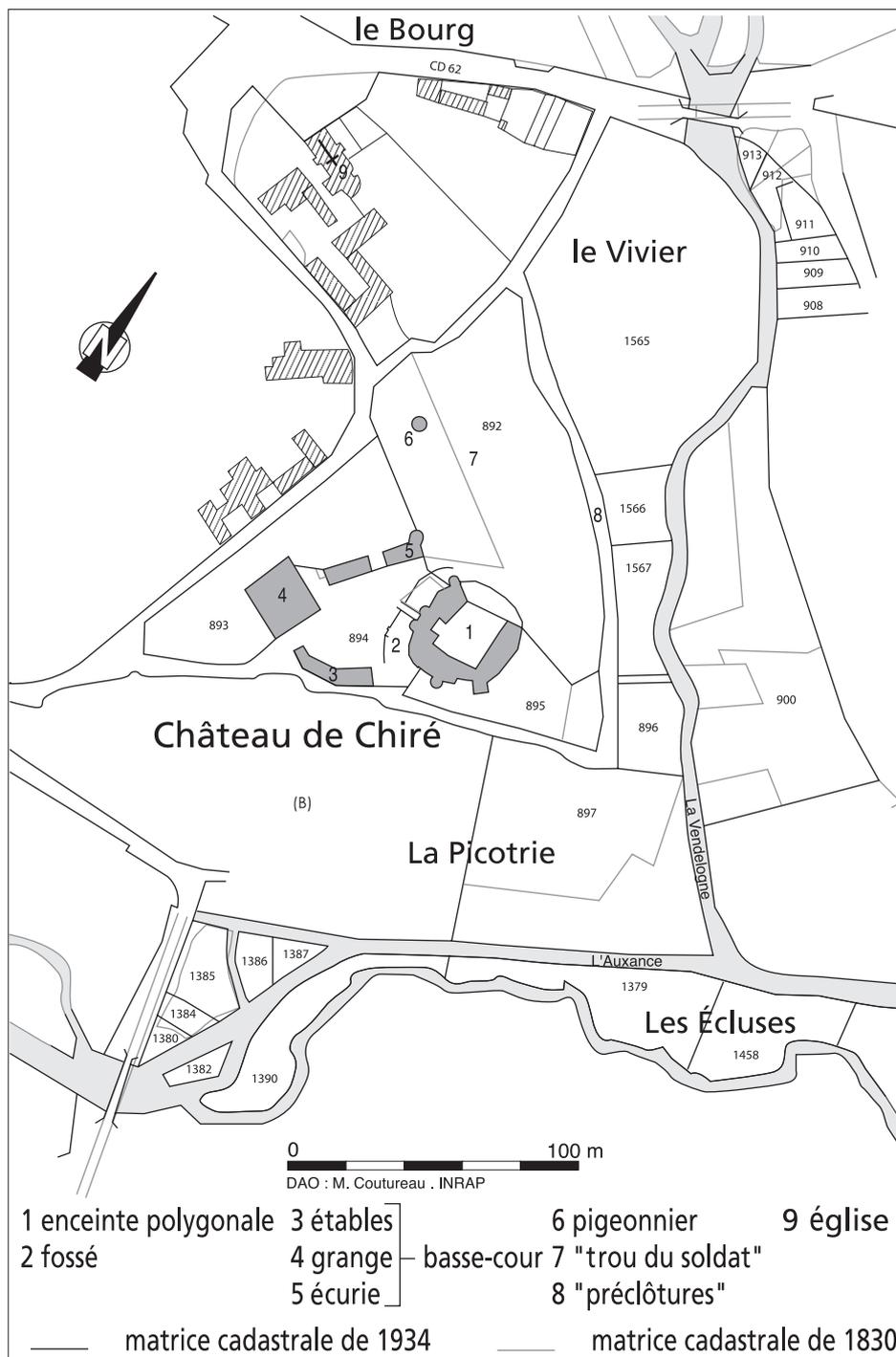


Fig. 1. Localisation du site sur les matrices cadastrales.

1. PRÉSENTATION DU SITE ET DES OPÉRATIONS¹

Le “château”² de Chiré-en-Montreuil est situé dans le département de la Vienne, à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Poitiers. Il est implanté à la pointe d'un éperon rocheux formé par la confluence de deux rivières, la Vendelogne et l'Auxance. Il domine les habitations d'un petit bourg rural et se trouve à environ 150 mètres de l'église. La topographie du site correspond à un espace approximativement triangulaire, naturellement défendu au nord-est et au sud par les pentes abruptes des versants tandis qu'à l'ouest, un fossé barre la pointe de l'éperon (fig. 1 et 2). Les constructions principales sont regroupées derrière celui-ci. Elles se présentent aujourd'hui sous la forme d'un château-cour. Il s'agit plus exactement d'une enceinte polygonale d'une superficie de 1 000 m² avec un châtelet d'entrée, côté ouest et trois tours en flanquement. L'une d'elles est située au nord-ouest, une autre se dresse au sud et la dernière, la seule qui soit de plan barlong, occupe le sud-est de l'enceinte. À l'intérieur, des bâtiments ont été accolés contre les courtines (fig. 3 et 4). Avant les fouilles, la cour était

un espace rectangulaire de 300 m² marqué par l'unique présence d'un puits à eau dans l'angle sud-est. Depuis, l'entrée d'un souterrain, un bâtiment de plan quadrangulaire et de nombreuses autres structures ont été mis au jour.

Le creusement du fossé a atteint une profondeur maximale de 4 mètres sous le pont dormant. La largeur oscille entre 5,70 m et 7,60 m en haut de l'escarpe et 3,40 m à 4,40 m en fond de fossé. La présence de céramiques à pâte blanche et bords en bandeau dans les plus anciens niveaux de comblement permet d'estimer un creusement, au plus tôt, aux XI^e-XII^e siècles. La contrescarpe est maçonnée sur une longueur de 25 m et, à chaque extrémité, deux murs en retour rejoignent les courtines. Au centre de celle-ci, le pont dormant était le seul moyen de franchir le fossé avant son comblement. Il desservait un pont-levis, élément constitutif du châtelet d'entrée. D'importants remblais successifs comblèrent en grande partie le fossé dès les XVI^e et XVII^e siècles³.

Sur la partie de l'éperon au devant du château, une basse-cour est organisée sur un plan serré, de manière à former une première clôture. Elle se



Fig. 2. Vue aérienne prise de l'Est. Cl. A. Olivier.

1- Remerciements à M. Aucher, R. Bernard, M. et Mme Bertin, Ph. Blonde, L. Bourgeois, A. Clairand, M. Coutureau, A.-M. Fourteau, V. Gazaix, J.-P. Nibodeau, A. Ollivier, J. Valentin, l'association “Les Amis du château” et bien d'autres.

2- Toponyme cadastral.

3- Vivier 1997.

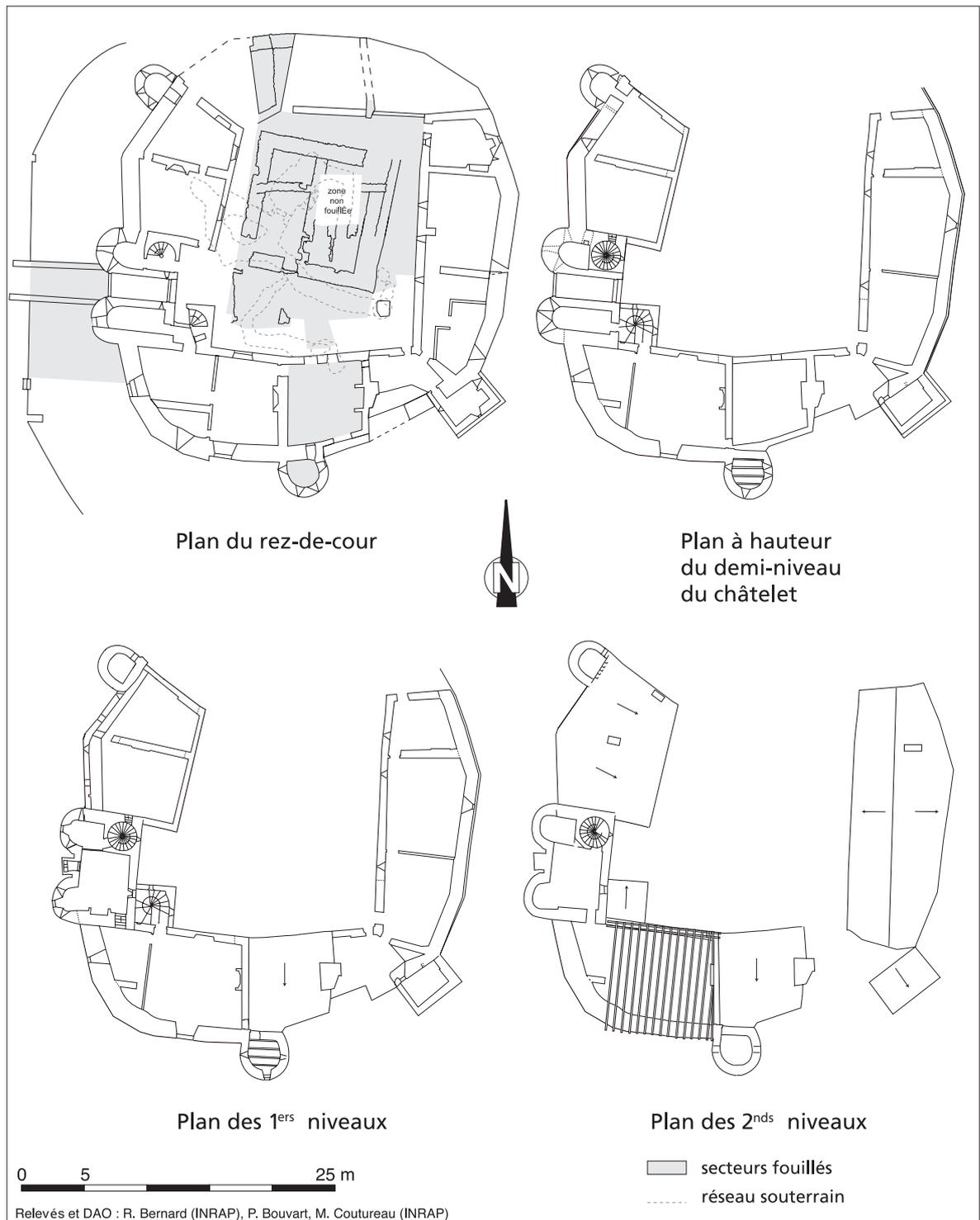


Fig. 3. Localisation des secteurs fouillés et plans des différents niveaux.



Fig. 4. Vue d'ensemble depuis le sud-ouest. Cl. "Les Amis du château".

compose de bâtiments agricoles avec au sud, une grande étable, une grange et du côté ouest, une porcherie et des écuries.

Les étables sont de construction moderne, mais leur plan reprend un tracé antérieur implanté de manière à refermer la basse-cour.

La grange est de plan rectangulaire. Elle couvre une superficie de 360 m². Son élévation est maçonnée autour d'une ossature en bois composée de cinq fermes sur poteaux. L'espace intérieur est divisé en trois nefs. Les ouvertures originelles sont toutes localisées sur les murs pignon. Elles se caractérisent par des montants chanfreinés et, pour les fenêtres, des linteaux avec motif en accolade. Leur ordonnancement est symétrique. Deux portails charretiers ouvraient la grange au nord et au sud en son centre. L'analyse dendrochronologique a révélé une construction homogène avec des bois abattus vers 1497-1498⁴.

Les écuries clôturent la basse-cour sans être spécialement à la limite du versant nord. C'est un bâtiment rectangulaire flanqué à son extrémité nord-ouest d'une tour circulaire. Cet édifice est éclairé par des fenêtres ouvertes uniquement côté

cour. Le mur ouest est aveugle, seule la tour possède une série de petites fentes dont l'une est orientée vers le sud de manière à défendre le mur par des tirs de flanquement. Au centre de tous ces bâtiments ou "communs", une grande cour était propice aux activités agricoles avec certainement une aire de battage, des jardins potagers et des enclos pour le bétail...

Au nord-ouest, en position avancée vers le village, un pigeonnier signale l'entrée du domaine. Il se présente sous la forme d'une tour circulaire contenant deux mille boulins.

Deux petites murailles montées en pierres sèches ou "préclôtures" entourent l'ensemble architectural du "château". Elles forment une sorte de lice et au nord, elles offrent un chemin couvert au pied de l'éperon pour aller de la fontaine "Arbault" jusqu'au cimetière et à l'église. Surveillant ce passage, un poste avancé avec une fente de tir est installé dans une cavité de la roche, à flanc de coteau. Il porte l'appellation locale de "trou du soldat".

En 1992, sous l'impulsion de l'association "Les Amis du château", la commune est devenue propriétaire du site dans la perspective de réhabiliter les lieux. Les efforts de la municipalité pour acheter puis restaurer les bâtiments lui ont apporté le

4- Cf. infra chap. 5.

bénéfice d'une inscription à l'*Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques* le 5 Janvier 1998. Depuis 1994, le site a fait l'objet de recherches archéologiques préalables à sa mise en valeur. Plusieurs campagnes de fouilles se sont succédé (fig. 3). D'abord pris en charge par Philippe Blonde et Daniel Vivier, des sondages ont été réalisés dans une partie du fossé en 1994-95, puis dans le souterrain en 1995-96 et enfin dans la cour en 1997 et 1999. En 2001, dans le cadre d'une opération programmée, l'aire de fouille a été étendue à presque toute la surface de la cour. En 2002, les objectifs ont consisté à achever les secteurs non finis l'année précédente et à réaliser des sondages dans la cuisine, la tour sud et l'aile nord. La responsabilité de l'étude a alors été répartie entre Daniel Vivier et Jean-Paul Nibodeau (INRAP).

Les travaux prévus par la commune apportant d'importantes modifications aux structures en élévation, il devenait nécessaire de procéder à l'enregistrement et à l'analyse de celles-ci. Le but de l'étude du bâti a donc été de répondre à cet impératif, tout en s'inscrivant dans le programme de recherche déjà en place. Avant sa publication, ce travail a fait l'objet d'un mémoire de Maîtrise⁵ dirigé par Luc Bourgeois et présenté à l'Université de Poitiers devant Luc Bourgeois et Nicolas Faucherre en janvier 2003. Des datations précises de certaines phases ont été apportées par des dendrochronologies réalisées en 2004 par le Laboratoire C.E.D.R.E. (Besançon). Des échantillons prélevés sur la charpente de la grange située dans la basse-cour ont également permis de dater cet édifice.

2. DONNÉES HISTORIQUES

2.1. Les seigneurs de Chiré et leur domaine

Chiré-en-Montreuil dépendait de la châtellenie de Montreuil-Bonnin. Les plus anciennes mentions connues sont datées de 1095 et 1151. Elles proviennent du cartulaire de Saint-Cyprien de Poitiers⁶ et d'une charte de Sainte-Radegonde de Poitiers⁷, mais concernent uniquement l'*ecclesia*

Sancti Johannis Baptistae de Chire. En 1260, Chiré est inclus dans la liste des fiefs pour lesquels Alphonse, comte de Poitiers reçoit des hommages⁸. En 1294, Hugues de Chervis, *valetus* rend hommage au prieur et au chapitre de Sainte-Radegonde pour le fief de la Broissonay à Chiré⁹. L'année suivante, Marguerite de Chiré, veuve de Guy et "dame du dit lieu" est citée avec Philippe et Hugues de Chiré dans une déclaration faite par le curé de Chiré pour la levée des finances dans les sénéchaussées de Poitou et du Limousin¹⁰. Les liens familiaux, le statut social et le lieu de résidence de ces personnes demeurent inconnus.

En 1320, un certain *Petrus de Chervis, valetus* est intitulé *dominus* de Chiré¹¹. Cependant, à partir du XIV^e siècle, plusieurs familles semblent coexister autour de cette seigneurie. Pour preuves, en 1347, Johannes de Chervis échange des terres avec *Philippus Vigerii, valetus, dominus* de Chiré¹². En 1351, Philippe de Puyloer fait aveu à Pierre Dorle, *dominus* de Chiré et ce même Pierre Dorle est présenté en 1370 comme étant *valetus, armiger, dominus de Chiré* lorsqu'il paye une rente noble de 17 setiers de froment au prieur et au chapitre de Sainte-Radegonde de Poitiers pour la possession du fief de la Broissonay à Chiré. Comme garantie de paiement, il hypothèque son hébergement de Chiré ainsi que d'autres, localisés sur les paroisses de Chiré et de Vouillé¹³.

Les patronymes des seigneurs de Chiré étant accompagnés des termes *valetus* ou *armiger*, ils appartiennent donc à la petite aristocratie locale qui ne peut pas prétendre au rang de chevalier.

À partir du XV^e siècle, une ébauche de la chronologie des seigneurs de Chiré devient possible, mais non sans lacunes ou risques d'erreur. Huguet Vigeron, descendant probable des *Vigerii*¹⁴ apparaît dans deux textes, tous deux issus du "Grand Gauthier"¹⁵. L'un est daté du 26 septembre 1403,

5- Bouvart 2003.

6- Redet 1881, 121.

7- Redet, *op. cit.*

8- Bardonnat 1872, 106-107.

9- AD Vienne, G 1409 : document du lundi avant la Pentecôte 1294 ; document du lundi après la saint Nicolas d'hiver ; document du dimanche avant Noël 1295 ; document du jour après la saint Pierre et saint Paul 1295.

10- Beauchet-Filleau 1895, 403 et 476.

11- *Ibid.*

12- *Ibid.*

13- AD Vienne, G 1409 : documents du 12 avril 1370 et du 20 avril 1370.

14- Cf. *supra*.

15- AD Vienne, C 317. Manuscrit dit le « Grand-Gauthier ».

l'autre du 12 décembre 1404. Son lignage direct se poursuit jusqu'en 1569, année de la mort de Jacques Vigeron¹⁶. Judith de Vandel¹⁷, probablement la nièce de ce dernier épouse Marc de Péréfixe le 3 janvier 1576. Celui-ci est décédé le 5 janvier 1609. Catherine de Péréfixe, leur fille se marie le 17 janvier 1615 à Jacques Jacques, écuyer, seigneur de la Bellotière. Leur héritier, Jean-Jacques, écuyer, seigneur de Chiré, épouse Marguerite de Foy le 24 octobre 1644 et poursuit la descendance. Il meurt en 1684.

À la mort du dernier représentant de la famille Jacques, Jean-Louis Jacques, sa nièce Yolande de Goulaine hérite du château. Elle est mariée à Bonaventure Jouslard d'Ayron. En 1787, elle meurt, léguant ses biens à son mari et à sa nièce Marie-Victoire-Françoise Jouslard du Vergnay, épouse de Jean-Hélie Moulins de Rochefort.

L'établissement de cette généalogie permet de réaliser des rapprochements avec les phases de construction reconnues.

D'après l'ensemble des sources, le domaine foncier ne semble pas avoir une grande importance. En 1260, Chiré est un fief dont la valeur du cens est l'une des plus petites dans la châtelainie. Elle s'élève à quatre sous et six deniers. Au début du XV^e siècle, les revenus proviennent avant tout de terres cultivables. Les possessions économiquement avantageuses à proximité immédiate tel que les droits de pêche dans l'Auxance et la Vendelogne¹⁸ et un moulin appelé Guillebault¹⁹ appartiennent à Sainte-Radegonde de Poitiers. Le premier moulin connu appartenant au seigneur de Chiré est celui de Sauvigny mais, il n'apparaît pas avant 1597²⁰. Seule une mention de péage dans l'hommage de 1404 démarque les revenus du seigneur de Chiré de ceux d'un simple propriétaire foncier. Cette taxe est peut-être liée à la présence d'un pont sur la Vendelogne, appelé "le pont de Chiré" dans le texte de 1403.

Les droits de justice n'étant jamais mentionnés, les seigneurs de Chiré seraient donc à considérer comme de simples détenteurs d'une exploitation agricole. La demeure fortifiée leurs aurait alors servi d'appui pour s'installer sur le domaine foncier, et peut-être, pour défendre le stockage des denrées, mais *a priori* pas pour contrôler le péage.

2.2. Les mentions ou descriptions de l'architecture dans les sources

La première fois qu'un texte renvoie à un lieu d'habitation, c'est en 1370 lorsque Pierre Dorle hypothèque son hébergement²¹. Cependant, aucune autre précision n'est apportée par ce document²². En 1403, dans l'hommage au duc de Berry, Huguet Vigeron le décrit ainsi : "mon herbergement clousure et appartenance d'icelle herbergement assis à Chiré qui peut bien valoir cinquante livres de rente ou environ²³". Dans la première moitié du XVI^e siècle, les termes "hostel noble" sont les plus fréquents. En 1569, un notaire désigne les lieux par "la mothe de Chiré". À partir du XVII^e siècle, les propriétaires et même les notaires ont tendance à employer les mots "château" mais aussi "place" et "motte forte", le tout pouvant même être combiné comme dans un aveu de Judith de Vandel entre 1610 et 1620 : "hostel, place et mothe forte de Chiré"²⁴. La terminologie connaît donc une évolution, mais à aucun moment les appellations n'identifient clairement la nature des bâtiments.

Un extrait du *Journal historique* de Denis Generoux, notaire à Parthenay, révèle un fait survenu au château en 1574 : "Le lundi IX du dit mois d'aougst, Mons^r de Montpensier ayant redressé son armée, partie à Lodun et partie à Oyreveau, où il séjourna VI jours en laquelle il avait de X à XII mil hommes et V canons, s'en alla d'Oyreveau à Cherves, duquel lieu il fit abatre les

Aveux et dénombremens rendus la plupart à Jean duc de Berry, comte de Poitou par ses vassaux du Poitou (1358-1485).

16- Beauchet-Filleau 1895 : 96.

17- Fille de Renée Vigeron et Adrien de Vandel, écuyer, seigneur de la Rallay.

18- Au pied même de l'éperon rocheux une parcelle au bord de la Vendelogne porte le toponyme du vivier.

19- Il se trouve également à moins de deux kilomètres.

20- Redet 1881, 121.

21- Jean Tricard définit l'hébergement comme une tenure susceptible d'être exploitée par des roturiers. Ce statut social concorderait avec la nature et l'importance des revenus domaniaux évoqués (Tricard 1996, 113).

22- AD Vienne, G 1409. Documents du 12 avril 1370 et du 20 avril 1370.

23- AD Vienne, C 317. *Manuscrit dit le "Grand-Gauthier"*. Aveux et dénombremens rendus la plupart à Jean duc de Berry, comte de Poitou par ses vassaux du Poitou (1358-1485).

24- AD Vienne, J 6. Titres domaniaux de Chiré-en-Montreuil.

deffences comes aussi du Fresne de Cherves, Beauvoir, Chiré, Masseil et aultres châteaux qu'avoient tenuz les huguenots, lesquels voyant la dite armée les quittèrent tous²⁵". Durant cette période et dans le contexte des guerres de Religion, les textes ne mentionnent jamais les seigneurs de Chiré mais, il y a profusion de documents sur Pierre Desprès, sieur de la Cour de Chiré, appelé "le curé de Chiré". Celui-ci rallié à la religion réformée, multiplia les prédications et prêcha la réforme jusque dans son église²⁶. Les actes de ce curé sont connus grâce à une série de lettres échangées entre le comte de Lude, gouverneur de la province poitevine et Charles IX sous la régence de Catherine de Médicis. Certaines révèlent que ce personnage participa au sac de la collégiale Sainte-Radegonde en mai 1562 ainsi qu'à plusieurs batailles, dont celle de Dreux²⁷. Chiré a donc pu connaître des heures agitées. Que faut-il comprendre par abattre les défenses ? Les sources n'en disent pas plus, mais elles présentent au moins l'avantage de fournir la chronologie précise d'une phase.

D'après l'aveu de Judith de Vandel du début du XVII^e siècle et donc postérieur à cet événement, l'*hostel* est décrit avec des maisons, une salle, des chambres basses et des chambres hautes, un pont (et non un pont-levis), des guérites, des ravelins, des canonnières et autres défenses et des grandes et profondes douves. La basse-cour est également détaillée. Elle est composée d'une grande cour avec une maison devant la porte, une grange, une étable, un four et d'autres aisances, le tout renfermé de hautes murailles faites au mortier. Hormis le four qui n'existe plus, celle-ci a peu évolué. Toujours dans ce texte, la description se poursuit au-delà de la basse-cour. L'espace, appelé "préclousure" est délimité par un mur de pierres sèches. Cet environnement immédiat est fait de jardins, de treille, d'une chènevière qui apparaît déjà en 1403 dans l'aveu au duc de Berry : "un chenevrault assis sous la porte de mon hébergement de Chiré" et d'un coteau appelé la Jouredaine²⁸.

L'acte notarié du partage des biens de M. Jean Louis Jacques²⁹ en 1763 fournit une description plus succincte. Au début du texte, il est précisé que le seigneur de Chiré habitait avant tout la ville de Saint-Maixent, le "château" devant être une résidence secondaire. La description est la suivante : "Le château, cour, les bâtiments en dépendant et bons prés, l'ancien logement du métayer, l'ancien jardin de chènevières du château, l'enclos y attendant ce communiquant par un souterrain, le dit enclos composé de vigne près les bois taillés, deux petits jardins le long des fossés dépendant de la dite métairie, le jardin nouveau qui est vis à vis renfermé de toute part de murs dans lequel à la pratique un petit canal, la Jouredaine plantée en noyers, le pré du vivier, le pré à l'ail, celluy où est construit la fuye, le tout estimé la somme de 2500 livres". L'évolution par rapport au texte précédent est faible. L'ancien logement du métayer ne peut être que la maison devant la porte dans l'aveu de Judith de Vandel. L'enclos cité est celui de pierres sèches, le coteau dénommé la Jouredaine est désormais défini comme une plantation de noyers, ce qu'il est toujours. Seul le pigeonnier semble avoir été construit entre temps.

3. BILAN DES OPÉRATIONS ARCHÉOLOGIQUES RÉALISÉES DANS LA COUR (1996-2002)

Ce bilan est synthétique car les résultats seront développés dans une publication ultérieure lorsque l'analyse du mobilier sera achevée. L'objectif est de présenter les structures enfouies étudiées conjointement avec les élévations.

Une surface de 180 m² a été fouillée sans engin mécanique (fig. 5 et 6). L'épaisseur moyenne des sédiments dégagés ne dépasse pas 30 à 60 cm, compte tenu de la déclivité naturelle du substrat rocheux. Il convient de lui ajouter le dégagement partiel du réseau souterrain. Le comblement de plusieurs fosses et d'un puits ont fait l'objet d'un tamisage afin d'optimiser la collecte du mobilier.

Hormis quelques objets isolés (pointes de flèches néolithiques, monnaie romaine) ne pouvant relever d'une occupation, les premiers éléments attestant une implantation humaine durable remontent à la

25- Ledain 1865, 124.

26- *Mémoires des Antiquaires de l'Ouest*, 2^e série, tome XIV, 78.

27- *Archives Historiques du Poitou*, tome XXVII : 64.

28- AD Vienne, C 317.

29- AD Vienne, E⁺ 51/82.

charnière XI^e-XII^e siècles (Phase I). Plusieurs trous de poteaux et des foyers sommairement aménagés sont associés à des niveaux aux artefacts très ténus, principalement des tessons de céramique à pâte blanche et bords à bandeau et quelques oboles de Melle. Cet ensemble d'unités stratigraphiques aux sédiments cendreaux est localisé d'une part à l'extrémité sud de la cour, d'autre part dans deux parties distinctes du réseau souterrain. Il semble envisageable de le mettre en relation chronologique avec le premier comblement du fossé. Étant donné les réaménagements du site, l'existence d'un système de défense sous forme de palissade ou de maçonnerie ne peut être attestée dans l'espace intermédiaire. L'habitat de surface en matériaux périssables lié à un réseau souterrain à fonction de refuge favorise l'hypothèse d'une occupation par des individus de rang social à peine plus élevé que des paysans.

Pendant la phase II, deux bâtiments sont édifés dans le même espace de la cour. De plan difficilement discernable, ces deux structures se remarquent par leurs faibles dimensions. Elles reposaient sur un ensemble de trous de poteaux de gabarits très variés, creusés directement dans le substrat rocheux ou agencés par un calage de pierres de petit calibre. Cela suppose des élévations en matériaux périssables.

La phase III correspond à une reconstruction du bâtiment 2, qui associe des trous de poteaux internes à une maçonnerie en pierre sèche déterminant une surface supérieure à 16 m². Le comblement du puits à eau 03 et des fosses ou silos 26, 27 est contemporain du nettoyage des phases II et III, en raison de l'homogénéité des sédiments et des nombreux artefacts inclus. Le mobilier comprend des fragments de bords à bandeau, des tessons à glaçure verte, des éléments de grands récipients de stockage, du verre, des armatures de flèches, des morceaux de torchis. Malgré les incertitudes concernant les datations de la céramique en Poitou-Charentes, le *terminus post quem* se situerait dans la première moitié du XIII^e siècle. Une nouvelle construction clôt cette phase, puisque qu'elle scelle la fosse 26.

Un bâtiment (phase IV) presque carré, de 11,50 m à 12 m de côté est identifiable à un logis-tour ou tour-salle. Il occupe une position centrale sur l'éperon. La première phase de construction correspond à l'élévation de M 2, M 5, M 16 et M 12.

Les murs relativement larges, de 1,20 m à 1,40 m d'épaisseur, ne peuvent qu'être contemporains par leur maçonnerie : parements calcaire grossièrement taillés, remplissage interne de tout-venant, silex ou calcaire, chaînage aux deux angles conservés. Les angles sud-ouest et nord-est ont été totalement arasés. Les dimensions de cette structure, le soin relatif de la construction, la forme assez régulière et la position sur l'éperon nous indiquent qu'il ne peut s'agir que d'une construction seigneuriale, composée d'un rez-de-cour sans accès direct sur l'extérieur, surmonté d'au moins un étage. Le mobilier découvert sur les niveaux d'occupation daterait cette construction du XIII^e ou du XIV^e siècle. Le sol composé de cailloutis calcaire et de tessons à plat n'est conservé que sur quelques décimètres carrés.

Des transformations sont apportées entre le XIV^e et le XV^e siècle. L'emploi d'un mortier jaune ou ocre permet de distinguer les reprises de la maçonnerie en pierre sèche ou en terre du bâtiment originel. Entre M 12 et M 5, un mur de séparation M 20 / M 15 est bâti pour diviser l'espace en deux parties sensiblement de même superficie, soient environ 35 m². En outre, entre M 20 et M 15, une porte est aménagée afin d'accéder à l'entrée du réseau souterrain située dans l'espace est. La fonction de ce réseau se modifie, il devient conjointement espace de stockage et passage vers le puits à eau 42. À la même époque, le mur M 5 subit des modifications. Une porte de plus d'un mètre de large est percée vers le sud, dans une position à peu près centrale. Les moellons et blocs proches sont maçonnés au mortier de chaux jaune. Cette ouverture sur la cour réduit le système défensif du bâtiment. Quant à l'élargissement de M2, il est impossible de dire s'il est ou non contemporain de ce réaménagement.

L'arasement partiel de la tour intervient tardivement, peut-être en 1574 lors du passage du seigneur de Montpensier avec ses troupes.

Aucune modification majeure n'intervient dans la cour jusqu'à la phase IX. Les murs M 19 et M 4 sont alors bâtis en pierre sèche, avec des matériaux bruts, dans le prolongement l'un de l'autre. Ils appartiennent sinon à la même structure, du moins au même aménagement, et sont datables en l'état actuel des données, du XVII^e siècle. Ils pourraient avoir servi de séparation dans la cour.

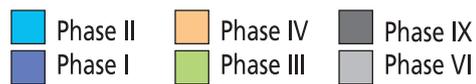
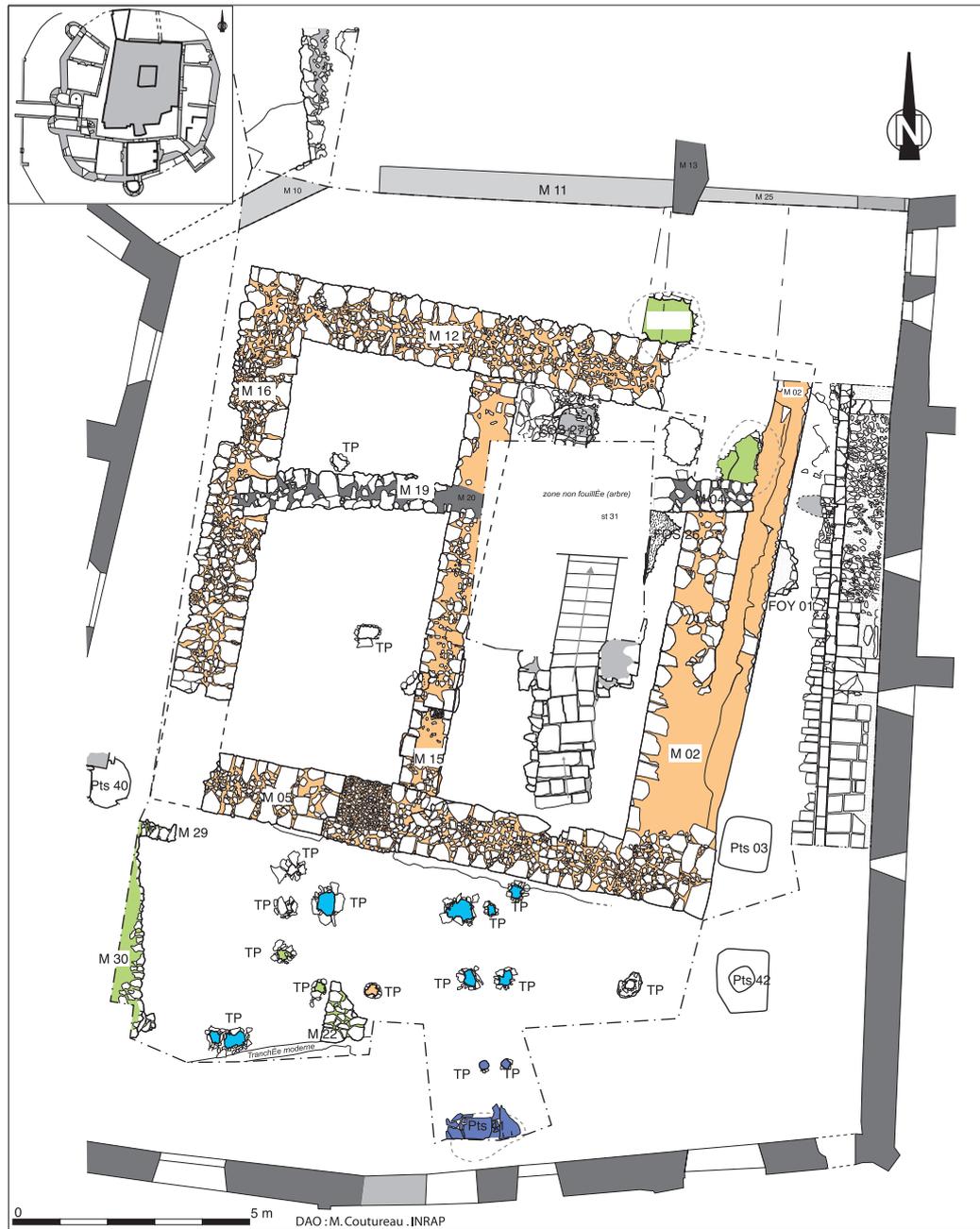


Fig. 5. Plan avec phases de structures situées dans la cour.



Fig. 6. Structures mises au jour dans la cour. Cl. D. Vivier.

4. DESCRIPTION, DATATION ET INTERPRÉTATION DES ÉLÉVATIONS

Avant l'étude, en l'absence de sources précises concernant l'édification des constructions, l'enceinte et ses bâtiments étaient généralement présentés comme des constructions du XV^e siècle, au milieu desquelles un logis (aile sud) serait venu se greffer au XVI^e siècle. Les chronologies d'édification des tours et leurs fonctions restaient mal définies. Les élévations détruites en 1574 n'étaient pas identifiées. Enfin, des blasons et des inscriptions de dates sur les bâtiments étaient difficilement mis en relation avec des campagnes de travaux bien définies.

Cinq phases (V à IX) ont été déterminées en chronologie relative d'après l'observation des relations stratigraphiques (fig. 7). Les datations absolues sont avancées à partir des inscriptions, des sources d'archives et des datations par dendrochronologie des bois de construction.

4.1. L'enceinte maçonnée et son châtelet d'entrée (Phase V)

4.1.1. Description des structures

La cinquième phase de construction correspond à l'édification des maçonneries de l'enceinte polygonale et du châtelet d'entrée. L'ensemble est établi sur une emprise probablement définie dès les XI^e-XIII^e siècles par des premiers aménagements défensifs. Cette phase de construction intervient alors que le logis-tour occupe encore le centre de l'espace.

Le tracé polygonal de l'enceinte est dessiné avec des angles obtus qui lui confèrent une forme presque ovale. Les fondations reposent sur le bord de l'escarpe à l'ouest, du côté du fossé, sur l'affleurement rocheux au nord, du côté de la Vendelogne, et certainement sur les pentes rocheuses au sud et à l'est. Des remblais ont été apportés contre celles-ci sur ces deux derniers côtés. Cette action de remparer a un dessein militaire certainement secondaire. Elle a surtout permis d'atténuer l'importante dénivellation du terrain et de rendre ainsi l'espace intérieur plus apte à l'implantation de bâtiments et

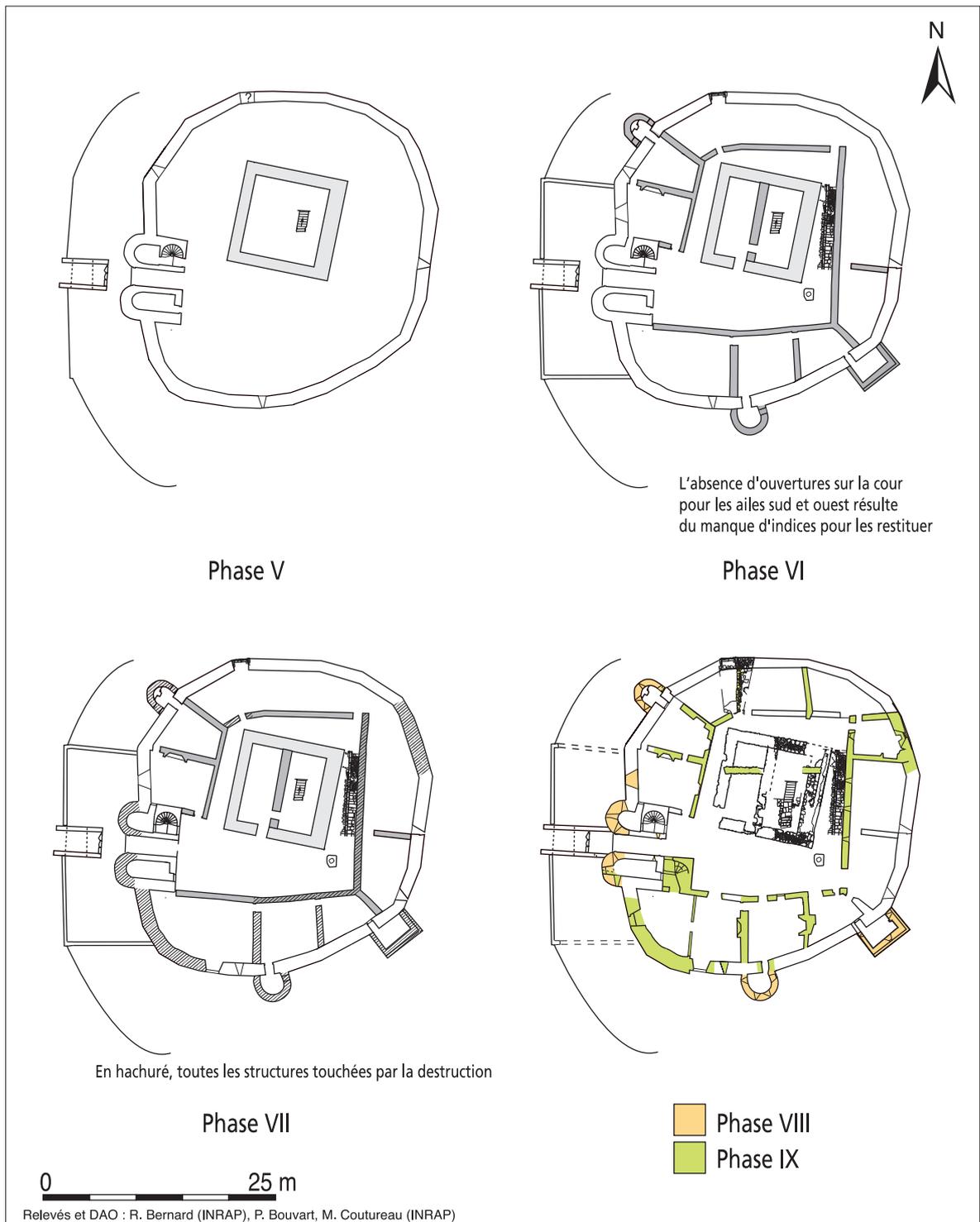


Fig. 7. Plans au sol des phases V à IX.

à la circulation. Les fondations sont constituées de libages de calcaire ou de gros rognons de silex liés entre eux par un sédiment argileux rouge, disposés directement sur le substratum calcaire et à certains endroits dans une tranchée. Les élévations sont constituées d'assises irrégulières de petits moellons bruts montées à joints gras en parement. Le liant est un limon brun-jaune. La fourrure est un blocage en terre sèche et blocs de calcaire et de silex. Des enduits achèvent les maçonneries. Le tracé de l'enceinte offrant très peu de ruptures d'angle a permis l'économie de chaînages en pierres de taille. Les murs présentent très peu, voire pas de fruit. Leur épaisseur est constante, environ 1,30 m. Les élévations les mieux conservées varient entre 6 et 7 m.

Un chemin de ronde (fig. 8) protégé par un parapet est créé par un retrait dans la maçonnerie à une hauteur d'environ 4 m. Ce dispositif est uniquement conservé sur une partie de la courtine ouest. Sa largeur est de 0,80 m, laissant 0,50 m d'épaisseur pour le parapet, dont la hauteur atteint environ 2 m. Le niveau de circulation établi sur la tête de mur semble avoir été protégé par un plancher en bois. La possibilité de circuler sur un chemin de ronde continu demeure une hypothèse, mais celui-ci devait s'interrompre ou contourner le châtelet car son circuit en reste isolé. Le postulat du contournement peut être éventuellement soutenu grâce à des négatifs de poutres visibles au revers du châtelet et situées approximativement à une altitude équivalente.

Le nombre d'ouvertures défensives, la répartition de celles-ci et l'efficacité du plan de feu sont difficilement restituables en raison de la mauvaise conservation de cette enceinte. Le parapet est percé par de simples meurtrières, des fentes de tir verticales avec ébrasement interne qui autorisent autant l'emploi de l'arquebuse que de l'arbalète. Pour la partie conservée, elles sont réparties approximativement tous les 2,50 m. En maintenant cette fréquence pour l'ensemble de l'enceinte, une quarantaine d'ouvertures aurait été nécessaire pour couvrir le périmètre. Les ébrasements étant constitués de simples pierres de taille difficiles à discerner parmi les nombreux remplois, cette hypothèse n'est donc pas vérifiable.

Trois canonnières sont conservées à un niveau inférieur au chemin de ronde. Les ébrasements

intérieurs sont simples. Les fentes verticales mesurent 0,60 m par 0,08 m. Les orifices circulaires ont un diamètre de 0,15 m. Les embrasures ne possèdent pas d'encoche de calage pour l'encastrement de pièces d'artillerie. Ces ouvertures sont réparties aux points cardinaux, hormis le nord puisque la courtine n'y est pas conservée. Les pierres de trois autres canonnières ont été retrouvées en remploi. Deux d'entre elles pourraient éventuellement provenir du châtelet, la dernière trouverait donc logiquement sa place dans la courtine détruite. Le recoupement entre l'absence d'encoche de calage et une telle disposition atteste le caractère symbolique de ces attributs défensifs.

Les canonnières sud et ouest s'élèvent à environ 2 m au-dessus des niveaux de sol ; des structures particulières étaient donc nécessaires pour y accéder. Aucun indice ne permet de reconstituer les dispositifs qui étaient probablement en bois : planchers ou estrades.

Le système défensif de l'enceinte semble finalement réduit à sa plus simple expression. Les courtines n'ont à l'origine aucun flanquement, ni couronnement offrant des possibilités de tir fichant. Elles sont donc très vulnérables à la base.

Le nombre de portes dans l'enceinte est encore mal déterminé. Le passage défendu par le châtelet est l'ouverture principale et peut-être unique, car un doute subsiste sur une "poterne" ouverte au nord. Les pierres du seuil de celle-ci ont été déterminées comme des remplois mais la tranchée de fondation de la courtine s'interrompt devant ce passage. Des remblais dissimulent l'espace de destination de cette ouverture à l'extérieur. L'authenticité de cette structure reste donc difficile à appréhender.

Aucune fenêtre de type résidentiel n'est incluse dans la construction des courtines néanmoins, des bâtiments ont très bien pu être accolés contre ces dernières dès l'origine.

Le châtelet est en position centrale par rapport au fossé. Il est constitué de deux tours au plan en U, reliées entre elles au premier étage par un corps de bâtiment. Le passage était desservi depuis la basse-cour par un pont dormant et se fermait par un pont-levis à flèches. La portée de celles-ci n'excédait pas 2,60 m. Le tablier était actionné depuis l'intérieur du passage par un système de bascule des flèches sur un axe médian, le poids du tablier étant contrebalancé

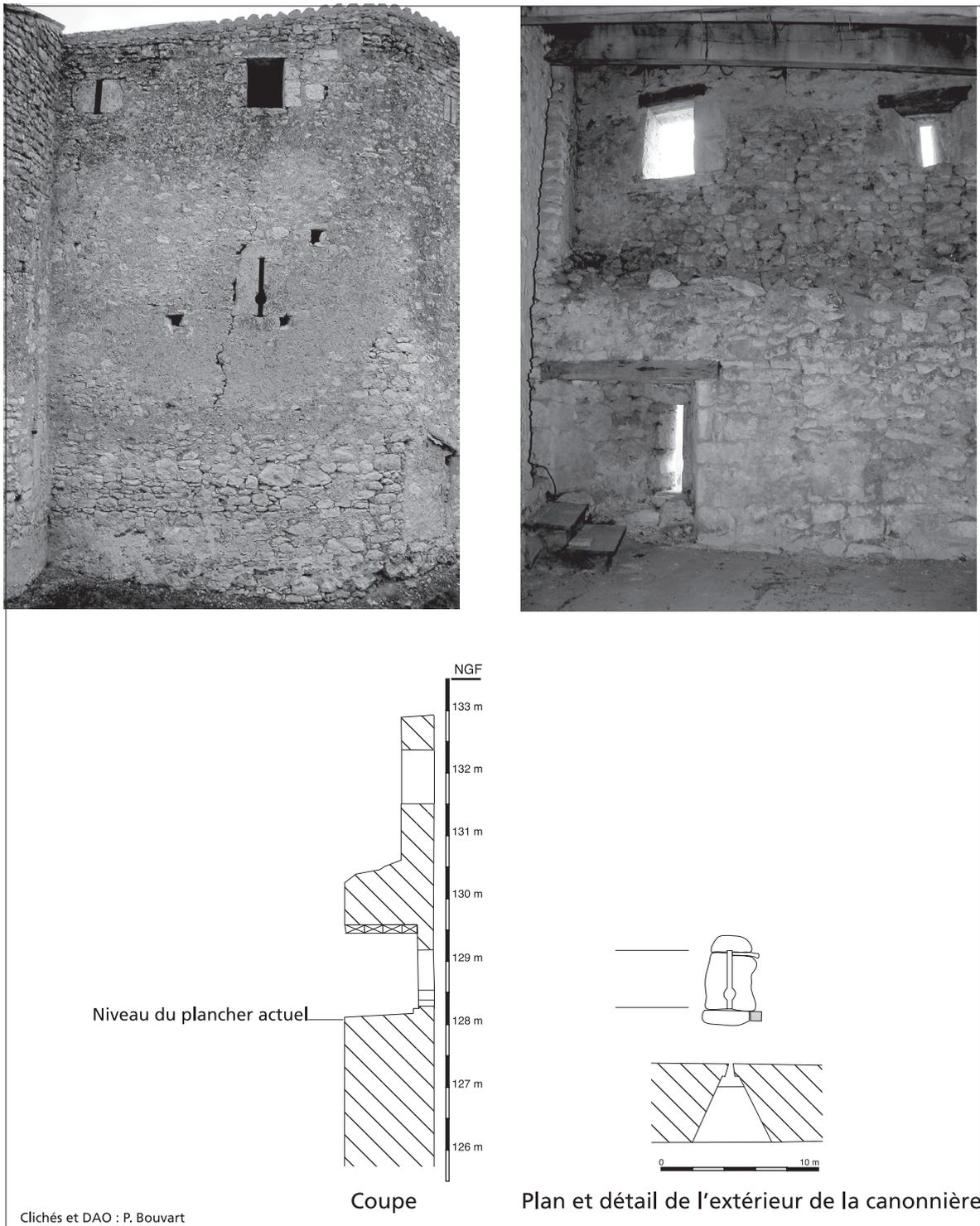


Fig. 8. Enceinte du côté ouest, chemin de ronde et canonnière.

par des contrepoids à l'autre extrémité des flèches. Aujourd'hui, rien ne permet d'attester la présence ou non d'une bretèche, d'une herse ou d'un assommoir.

L'implantation au sol du châtelet couvre environ 60 m², mais l'épaisseur des maçonneries diminue considérablement la surface habitable. Les largeurs du passage et des deux pièces au rez-de-cour sont ainsi réduites à 2 m. La configuration de ces espaces n'autorise qu'une utilisation sans doute limitée à la défense de l'entrée, hormis pour la partie arrière de la tour nord qui reçoit un escalier en vis. Celui-ci assure la seule communication verticale au sein du châtelet. Il distribuait l'espace sous voûte du rez-de-cour, les deux étages supérieurs et un dernier niveau de nature inconnue car arasé. Entièrement conçu en pierre de taille, sa base est stylisée par une mouluration prismatique.

À défaut de connaître les éléments originaux qui composaient la façade ouest³⁰, la typologie, le nombre des ouvertures défensives et leur orientation ne peuvent être envisagés sérieusement. Les étages ne conservent donc que des aménagements liés à la fonction résidentielle : des fenêtres à coussiège et des cheminées. Deux pierres en saillie dans l'angle entre la tour nord et la courtine pourraient correspondre aux vestiges de latrines en encorbellement servant au premier étage.

4.1.2. Remarques sur les techniques et l'économie de construction

En dehors des ouvertures dont les montants sont en pierre de taille, tous les matériaux mis en œuvre sont utilisés à l'état brut ou à peine ébauchés. Le calcaire jurassique employé est abondant localement. Il se clive en minces lits réguliers qui facilitent l'extraction de moellons très résistants à l'écrasement comme aux intempéries. Les lieux d'extraction sont certainement très proches : le flanc de coteau du lieu-dit "la Jouredaine" ou l'une des carrières situées non loin du site.

La pierre utilisée pour les ouvertures est un autre calcaire de couleurs gris-jaune, plus dur et moins gélif. À Chiré, la présence de ce matériau implique une exploitation par carrières souterraines. Les

traces d'outils laissées par l'extraction sont celles d'un pic. Elles témoignent d'une exploitation différente de celle des moellons. Lors du façonnage, les faces sont dressées au moyen d'un marteau taillant.

Le limon provient probablement de l'Auxance ou de la Vendelogne qui coulent en contrebas. L'entretien de ses cours d'eau nécessite un curage régulier des lits ; ce qui permet de supposer un approvisionnement de faible coût. Le bois est utilisé uniquement pour échafauder les maçonneries et couvrir les ouvertures et la tête des murs.

La technique de construction est simple, elle se fait par empilement. Il n'y a pas d'arc de décharge ni de renfort. La main-d'œuvre requise ne réclame aucune qualification, un seul tailleur de pierre est nécessaire. Le chantier a donc pu être réalisé par une petite équipe de simples maçons et sur une durée très courte. Toutefois, une différence de datation de cinq années entre les linteaux des deux canonnières échantillonnées soulève une interrogation sur le déroulement du chantier. Y a-t-il eu une interruption ou est-ce la construction du châtelet qui justifie un tel délai entre les deux canonnières ?

Foncièrement identique à celle de l'enceinte, la construction du châtelet a certainement été un peu plus coûteuse. Ses fondations sont liées au mortier de chaux. Des pierres de taille sont utilisées en chaînages d'angle. Les maçonneries des lieux résidentiels ont pour particularité, d'être homogénéisées et dissimulées sous un enduit dont la mise en œuvre est très soignée. Les sols des étages sont recouverts de carreaux de pavement en terre cuite.

La provenance de tous ces matériaux reste locale mais a nécessité d'autres lieux d'approvisionnement. La pierre utilisée pour l'escalier est un calcaire très dur. Dans son article sur les comptes de construction de la maison forte de Vasles, Alain Champagne mentionne une carrière à Cillais situé sur la commune voisine de Vouillé³¹. La pierre y est achetée spécialement pour la construction des seuils de porte en raison de sa très grande résistance. Le chantier de Vasles se déroule entre 1465 et 1474 à une quinzaine de kilomètres de Chiré. Cillais est un hameau situé à environ 2 km de Chiré en utilisant

30- Cf. infra, phase VII.

31- Champagne 1999, 287-307.

l'Auxance. La relation entre cette carrière et la construction de l'escalier à Chiré est donc envisageable.

4.1.3. Fonctions et importance symbolique du châtelet

Le châtelet est véritablement un logis-porte. Isolé du chemin de ronde, il peut être défendu indépendamment de l'enceinte. Le caractère ostentatoire de cette architecture supplée voire dépasse celui d'une tour de plan carré. La hauteur de trois étages et une pierre portant deux emblèmes héraldiques en situation de remploi dans l'actuelle bretèche soulèvent à ce titre plusieurs questions. Les écus sont tous les deux identifiés comme appartenant à la famille des Vigeron, seigneurs de Chiré au xv^e siècle mais, les blasons pouvaient néanmoins se différencier par des couleurs et correspondre à des branches différentes. Quelles étaient les relations châtelet / tour-logis ? Ces deux édifices logeaient-ils deux familles distinctes ? Leur coexistence est-elle révélatrice d'une co-seigneurie familiale ? Cette hypothèse est tout à fait concevable. Le terme "parageurs" est utilisé dans chacun des hommages du début du xv^e siècle. L'un des cadets a pu s'enrichir ou se démarquer au point de réussir à imposer la construction de sa résidence. Chiré-en-Montreuil pourrait ainsi être le siège d'une co-seigneurie fraternelle.

La datation de l'enceinte et du châtelet de Chiré probablement vers 1440 inscrit cette phase de construction dans une vague de fortifications qui s'opère dans la châtellenie de Montreuil-Bonnin au cours du second quart du xv^e siècle³². En effet, à cette période, quatre autorisations royales de fortifier sont accordées pour des seigneuries appartenant à Sainte-Croix et Sainte-Radegonde de Poitiers : Vouillé en 1431, Masseuil en 1435, Maillé en 1443 et Vasles en 1467.

4.2. Construction de corps de logis accolés à l'intérieur de l'enceinte et de tours en flanquement (Phase VI)

La fonction résidentielle prime pendant la seconde phase de construction. De toute évidence, l'implantation des bâtiments selon un plan en quatre ailes est déterminée par la présence du bâtiment de plan carré qui conserve au centre toute son autonomie. Trois tours sont ajoutées en flanquement sur l'enceinte, deux de plan semi-circulaire et une de plan barlong. Différentes phases auraient dû distinguer chaque corps de bâtiment mais la chronologie et la durée des constructions n'ont pu être établies avec certitude par manque de contacts stratigraphiques ou de datations absolues. Une hypothèse de chronologie est toutefois proposée dans le déroulement de ce chapitre. La plus ancienne datation connue est celle de la charpente du logis sud. La dendrochronologie a révélé un ensemble homogène de bois abattus autour de 1454-1455.

4.2.1. Les bâtiments accolés contre l'enceinte

Les élévations du corps de bâtiments accolé contre l'enceinte au sud sont très mal conservées. La partie principale ou logis comprenait une vaste salle basse, un premier étage et peut-être, des combles aménagés. De l'état primitif, il ne subsiste plus que des portions de murs, une porte au premier étage et quatorze fermes de la charpente de la toiture. L'observation de cette structure, et notamment la disposition des sablières basses a permis de resituer à l'est et à l'ouest deux murs pignons, et, côté cour, un mur gouttereau dont le tracé différait légèrement de l'actuel. Aucun élément ne permet de savoir si des ouvertures ont été percées dans la courtine afin d'ajouter les espaces.

La charpente est à chevrons-formant-fermes³³. Le bois utilisé est uniquement du chêne. Les assemblages sont à tenons et mortaises chevillés. Les entrails reposent sur des sablières basses et servent également de poutres de plafond à la salle inférieure (fig. 9). Des jambettes soutiennent les chevrons et des aisseliers, de faux-entrails rejetés aux deux tiers de la

32- Guyotjeannin 2000, 343-352.

33- Analyse en partie complétée par les observations d'Olivier Girardclos.

hauteur. Trois fermes principales comportent un poinçon haut, localisé entre la tête des chevrons et le faux entrain. Elles sont reliées entre elles par une sous-faîtière qui reçoit les faux-entrains des autres fermes divisés en deux segments. Deux croix de Saint-André assurent le contreventement entre la sous-faîtière et la faîtière. Aux deux extrémités de la charpente, le toit est terminé par une croupe qui prend appui sur une enrayure. Cependant, seule celle située à l'est a été authentifiée comme datant de la construction initiale. La croupe ouest a subi un remontage et ne peut être considérée comme originale, la datation de la pièce centrale de l'enrayure étant estimée entre 1475 et 1500. Des tuiles plates maintenues sur des liteaux par une cheville de châtaignier assuraient la couverture.

À l'est de ce logis, deux autres pièces accolées contre l'enceinte peuvent être considérées comme des dépendances. Celle attenante serait une cuisine. Les fouilles de 2002 ont révélé la présence d'une cheminée et une aire de lavage. Elle bénéficiait de la proximité du puits situé dans la cour. Cet espace communiquait avec la pièce suivante et avec la tour demi-circulaire. La seconde pièce, non fouillée, demeure sans interprétation.

L'aile orientale n'a pas été datée par dendrochronologie mais le contexte stratigraphique d'un dallage avec caniveau situé dans la cour et venant s'appuyer contre le mur permet de confirmer la présence de ce corps de bâtiment à la fin du XV^e siècle³⁴. Un mur de refend sépare en deux l'espace du rez-de-chaussée. Il obstrue en partie la canonnière. Les fonctions de ces espaces restent indéfinies. L'existence d'un premier étage n'est pas attestée par les structures subsistantes.

L'aile ouest est un corps de bâtiments créé par l'adjonction de deux murs s'appuyant contre la courtine et d'un troisième contre le revers du châtelet. Un quatrième mur orienté nord-sud clôt du côté cour les deux espaces ainsi aménagés.

La pièce située contre le châtelet était une salle basse comportant des aménagements de confort. Le sol était recouvert de carreaux de pavement en terre cuite. Une importante cheminée à moulurations

était engagée dans le mur de refend. Il n'en reste plus que les vestiges d'un piédroit. Une fenêtre à traverse était ouverte à travers la courtine, à hauteur de la contrescarpe (fig. 10). Le montant de celle-ci est agrémenté par une mouluration de deux cavets séparés par un anglet. Une pierre d'égout visible sous cette baie permet de supposer l'existence d'un évier. Des portes aux montants chanfreinés desservaient la seconde pièce au nord et la tour nord du châtelet par un nouveau passage.

La seconde pièce a subi d'importantes reconstructions qui ne permettent pas de définir les caractéristiques et la fonction de cet espace. Les étages ne sont guère mieux conservés, toutefois différents indices permettent d'émettre une hypothèse sur la forme du toit. Tout d'abord, l'épaisseur du mur le plus au nord³⁵ n'est pas justifiée pour une charpente en appentis telle qu'elle se présente aujourd'hui. La reconstruction moins épaisse de celui-ci en niveau 1 au cours de la phase VII en témoigne. Cette épaisseur révèle une fonction porteuse plus importante, comme celle d'un mur gouttereau. Dans le cas d'une toiture à doubles pentes avec des versants nord et sud, le mur central ou mur de refend jouerait alors le rôle de poutre faîtière. Ce corps de bâtiments est d'ailleurs le seul où les poutres des planchers ayant plus ou moins joué le rôle d'entrains sont disposées parallèlement au mur d'enceinte. Enfin, l'absence d'un dallage à l'extérieur, servant de caniveau et assurant l'assainissement de la base des murs comme pour l'aile orientale, semble confirmer une orientation des pentes au nord et au sud.

4.2.2. Les tours positionnées en flanquement sur l'enceinte

La construction de la tour semi-circulaire située au nord-ouest de l'enceinte est synchronique du corps de logis occidental. Son niveau -1 couvert par une voûte a été identifié comme une fosse d'aisance. Les excréments étaient évacués par vidange gravitaire vers le nord grâce à une pente prévue pour cet effet dans la découpe du sol géologique. Au niveau supérieur, les sièges s'inscrivaient dans une structure en bois surplombant la voûte. Deux fenêtres offraient

34- Cf. Vivier 1997, 16.

35- Il mesure 80 cm d'épaisseur au niveau 0,50 cm au niveau 1.

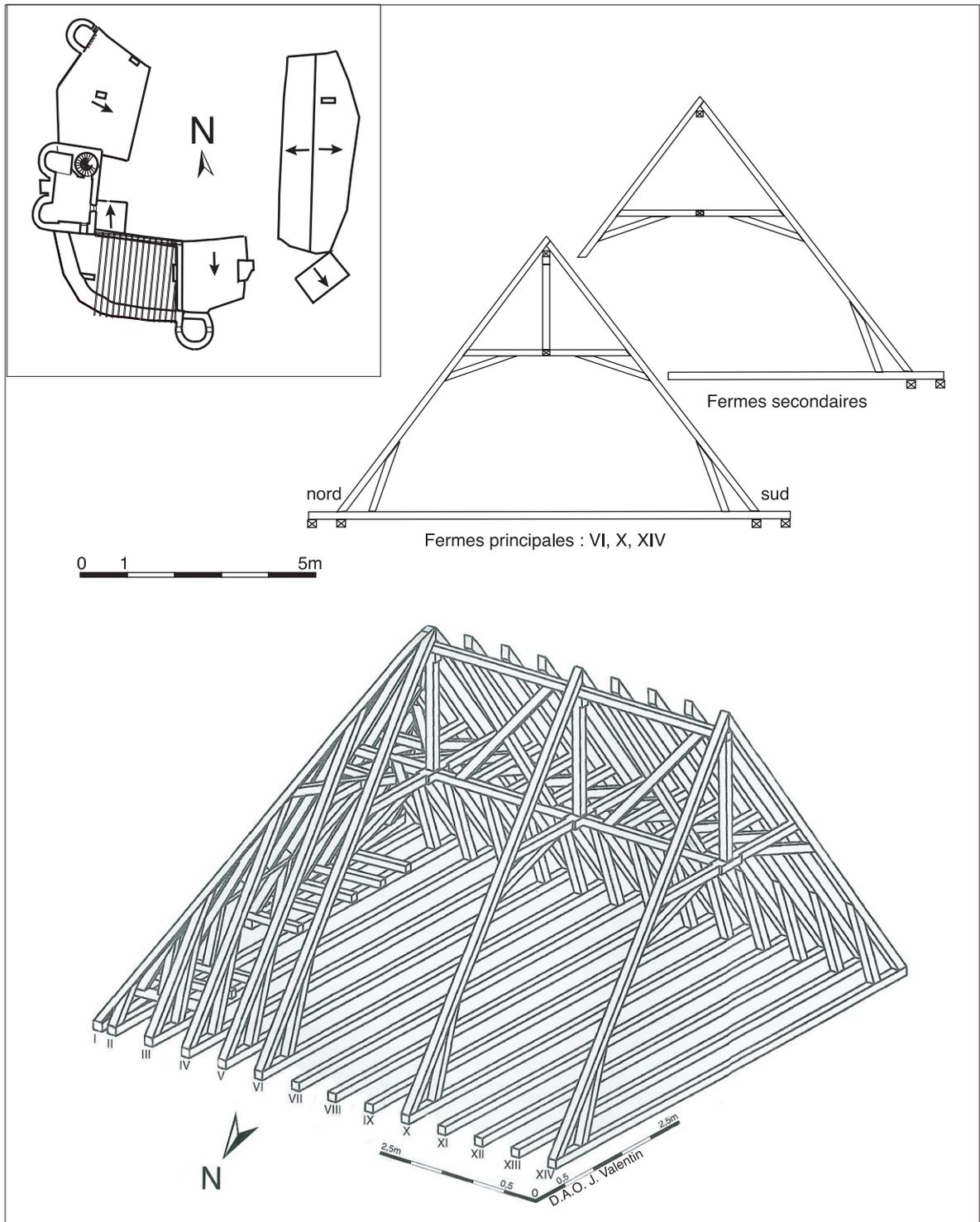


Fig. 9. Fermes et axonométrie de la charpente du logis sud.



Fig. 10. Baie à travers du corps de logis occidental.
Cl. P. Bouvart.

une bonne ventilation. L'étage au-dessus était aménagé en pigeonnier.

Les aménagements de la tour demi-circulaire située au sud étaient uniquement liés à la fonction résidentielle. Le sol n'a pas été aménagé en surface plane. Un pressoir pour huile de noix a été retrouvé installé dessus. Le niveau 0 et les étages supérieurs reposaient sur des planchers établis sur des solives. La fonction de chacun de ces espaces reste indéterminée mais les deux niveaux inférieurs pouvaient être associés aux cuisines. Les étages étaient éclairés par des fenêtres.

La tour de plan barlong avait certainement une ou des fonctions résidentielles, mais celles-ci n'ont pu être déterminées. Le fond de cette tour a été comblé par de nombreux rejets domestiques et n'a pas encore été fouillé.

Quelques modifications ont été apportées au châlet durant cette période. Un passage établi à travers le mur nord vers la salle basse rompt le caractère autonome de cet édifice. Les latrines en

encorbellement au premier étage devenues incommodes pour la nouvelle fenêtre percée vers le fossé ont pu être condamnées à ce moment-là.

4.2.3 Remarques sur les techniques et l'économie de construction des différents corps de logis.

Les techniques et matériaux n'ont pas évolué par rapport à la phase précédente, mais un soin particulier est apporté à la mise en œuvre. Les moellons équarris liés en assises irrégulières par un mortier de limon demeurent l'essence principale de la construction. Par contre, le mortier de chaux est utilisé en proportion beaucoup plus importante. Il devient le principal liant pour la maçonnerie des tours. Les nombreuses ouvertures et cheminées ont exigé un approvisionnement en pierres de taille de qualité : un calcaire aux grains fins issu d'une exploitation spécialisée. La qualité de façonnage et de mise en œuvre de ces structures reflète la présence d'une main d'œuvre qualifiée. Un programme ornemental simple est appliqué à l'ensemble de ces éléments. Enfin, la charpente est un ouvrage qui, par sa qualité d'assemblage, se démarque des techniques utilisées pour l'habitat traditionnel rural.

La totalité de ces constructions représente un apport considérable de confort et a certainement nécessité un fort investissement qui expliquerait également de celles-ci sur presque un demi-siècle. En effet, les travaux ont semble-t-il débuté vers 1455 avec un premier logis au sud, mais la présence de bois en remploi dans la croupe ouest indiquerait l'existence de constructions plus tardives, situées entre 1475 et 1500. Le percement d'une baie au niveau du rez-de-cour sur un flanc particulièrement exposé de l'enceinte révèle une période où la fonction résidentielle supplante la nature défensive du site. Cette aile pourrait donc être une des dernières étapes dans l'agrandissement de la surface bâtie. Le programme de construction se serait ensuite poursuivi sur les bâtiments de la basse-cour. La date 1498 obtenue par la dendrochronologie de la charpente de la grange permet de confirmer en partie cette hypothèse.

Certaines facultés défensives de l'architecture ont toutefois été conservées. Les nouveaux édifices se sont adaptés aux structures déjà en place sans

véritablement en modifier le fonctionnement. Les canonnières sont toujours accessibles et le chemin de ronde semble conserver une certaine autonomie.

4.3. La destruction de 1574, stratégie militaire ou symbole d'une destitution seigneuriale ? (Phase VII)

Il ne semble pas que l'architecture de Chiré ait connue une nouvelle phase de fortification antérieure à sa destruction. Le texte de Généroux³⁶ est clair, aucune lutte n'a été menée devant ces murs. La destruction est une action liée à une politique de démantèlement des places fortes pouvant servir ou ayant servi de refuge à des Huguenots. Elle a été réalisée par démontage manuel ou par sape de la base des murs. Il n'y a pas eu d'incendie.

La destruction a porté sur l'ensemble des bâtiments sans exception. La tour des latrines, les deux tours du châtelet et les deux tours sud ont été démontées sur presque toute leur hauteur, dans le sens transversal (fig. 7 et 11). L'enceinte a été ouverte par des brèches à l'est et au sud-ouest. Un, voire deux murs de chaque bâtiment ont été complètement démolis. Enfin, l'état de ruine du logis-tour ne peut être estimé, mais son arasement complet intervient assez rapidement après cet événement.

Le démantèlement des défenses est donc radical, mais il semble en plus chargé d'une connotation puisque ce sont les tours qui ont subi les destructions les plus spectaculaires, même si leurs fonctions n'étaient pas liées à la défense du site.

4.4. Premières reconstructions entre 1574 et 1583 (Phase VIII)

Marc de Pérefixe, devenu seigneur de Chiré par son mariage avec Judith de Vandel en 1576, est l'auteur de la première phase de reconstruction. Il a d'ailleurs inscrit ses armes et la date 1583 au-dessus de la porte d'entrée du châtelet. Les premiers travaux témoignent d'un important programme de fortification du site, avant l'apport d'éléments de confort à des logis pourtant ruinés.

4.4.1 Réorganisation de la défense du site

La reconstruction a débuté par la remise en état de l'enceinte, de son système d'entrée et de ses organes de flanquement. Une défense active, reposant essentiellement sur l'emploi d'une artillerie légère de type mousquet, a été mise en place. La tour des latrines a été munie de sept canonnières et est ainsi devenue un poste avancé jouant un rôle dans la défense du front ouest de l'enceinte et de la tête du pont dormant. La façade du châtelet a été remontée. L'étage entièrement détruit n'a pas été reconstruit (fig. 12). Un pont-levis a été remis en service momentanément, avant d'être abandonné, mais une porte supplémentaire à l'arrière du châtelet a alors renforcé le système d'arrêt. La première porte est défendue par une bretèche sur consoles de pierre et deux canonnières. La seconde porte est également défendue par deux ouvertures de tir. Au final, le châtelet dispose d'un arsenal de dix-sept canonnières très efficacement orientées. Dans la tour sud du châtelet, un demi étage a même été créé spécialement pour défendre les entrées dans la basse-cour. Les courtines ont été colmatées ou remontées sur le même tracé et avec la même épaisseur. La fenêtre ouverte à travers celle-ci au rez-de-cour du logis ouest a été murée. Les deux tours au sud ont été munies de canonnières à presque tous les niveaux. Au total, une quarantaine de canonnières couvre non seulement tout le périmètre du site, mais tient compte du schéma d'implantation de la basse-cour. La nouvelle entrée de la grange et le portail à côté sont couverts. L'espace en avant du pont-dormant, entre la porcherie et l'écurie est lui aussi amplement protégé, et la montée depuis la fontaine reçoit les nombreux tirs des tours.

La reconstruction présente un caractère hâtif et désordonné. Les unités de défense sont raisonnées mais pas leur mise en œuvre. Les pierres de taille et des bois de charpente sont remployés, mais sans logique d'adaptation des matériaux. Des linteaux sont trop courts, des piédroits d'ouvertures bancals sont montés en moellons bruts alors que des pierres de taille sont utilisées en blocage. Le mortier est une terre végétale grasse qui n'a qu'un faible pouvoir de cohésion et résiste très mal aux intempéries. Ces murs mal remontés sont ceux qui se sont les plus mal conservés. Les premières canonnières sont improvisées. Certaines comme celles défendant la

36- Lédain 1865, 124.

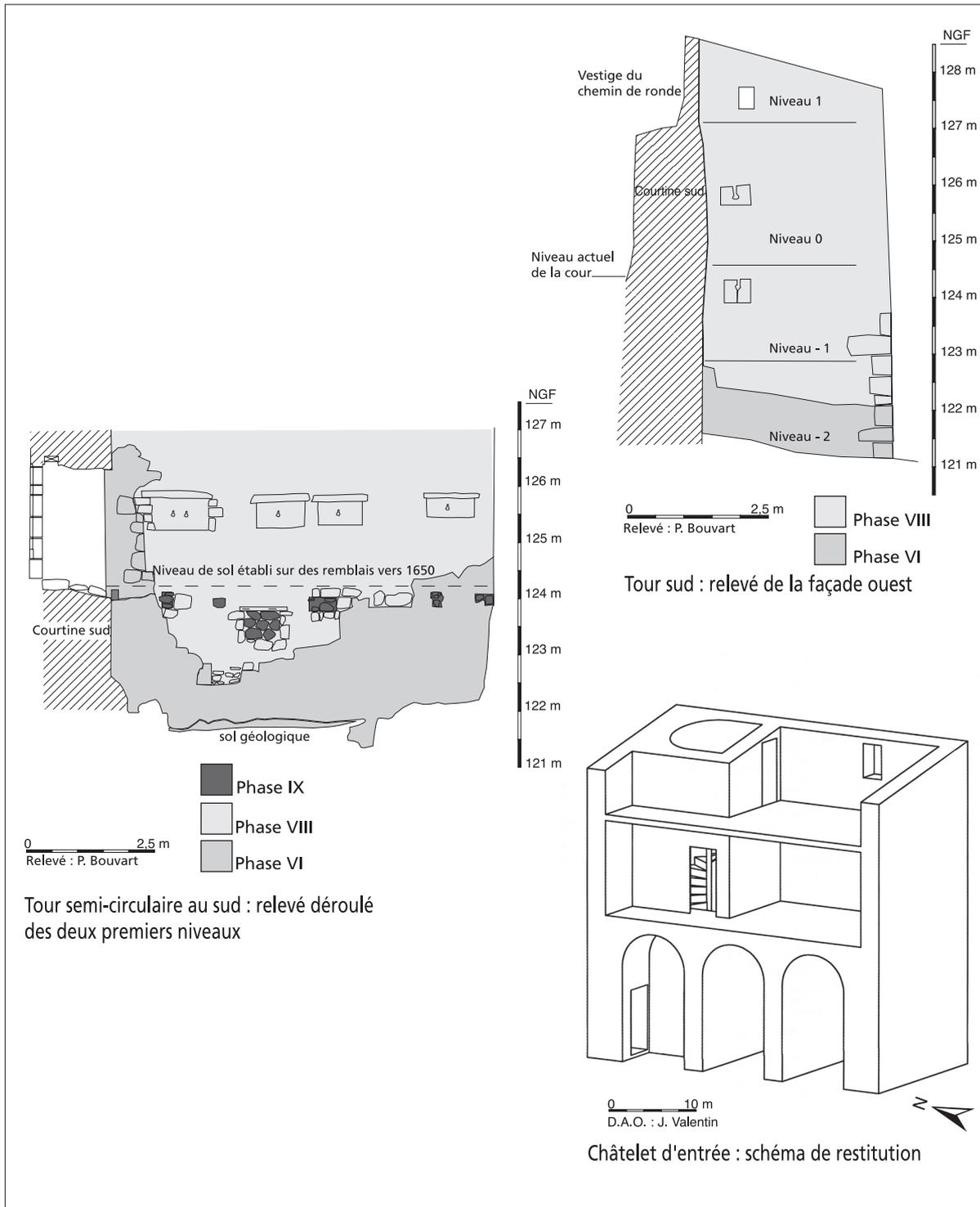


Fig. 11. Relevés et restitution illustrant les destructions opérées lors de la phase VII.



Fig. 12. Châtelet d'entrée. Cl. P. Bouvart.



Fig. 13. Cannonnière à l'arrière du châtelet. Cl. P. Bouvart.



Fig. 14. Décor mural dans la chambre basse du logis occidental. Cl. P. Bouvart.

seconde porte du châtelet sont plus tardives et de facture plus soignée (fig. 13). La forme est celle d'un trou de serrure inversé avec un orifice de 7 cm de diamètre.

4.4.2. Reconstruction et réaménagement des espaces résidentiels

La reconstruction des chambres, salles et appartements a commencé par le châtelet et les latrines, mais certainement aussi par le corps de bâtiment ouest. Ce dernier, plongé dans le noir par le bouchage de la fenêtre a reçu une grande ouverture composée de remplois côté cour, puis un décor mural de rinceaux et de feuilles d'acanthé (fig. 14).

4.5. Suite des reconstructions jusque vers 1650 (Phase IX)

Les Jacques succèdent à Marc de Pérefixe par mariage de Jacques avec Catherine de Pérefixe. Ils continuent de restaurer les bâtiments probablement durant toute la première moitié du XVII^e siècle. Dans les années 1620, la cour est totalement remaniée³⁷. La moitié des bâtiments est désormais destinée aux activités agricoles et aux fonctions de stockage. L'autre moitié est réorganisée dans une perspective purement résidentielle qui se traduit vers 1640-1650 par de nombreux réaménagements d'ouvertures, de cheminées et de sols. Cette phase est celle dont les structures, le schéma de circulation et certainement la fonction des espaces ont été conservés jusqu'à nos jours. Seuls les aménagements de la fin du XX^e siècle et les dégradations du temps en ont altéré l'apparence. Les témoignages de l'une des dernières habitantes, Madame Valentin, ont donc été très précieux pour la compréhension de l'organisation des lieux.

4.5.1. Les bâtiments organisés pour des activités agricoles ou pour le stockage des denrées

C'est à cette période semble-t-il que le souterrain est réaménagé. À l'entrée, les marches de l'escalier d'accès sont reconstruites à partir de matériaux en remploi : dallage calcaire, manteau de cheminée...

La première salle est isolée du reste du réseau par une porte et une niche est maçonnée dans l'une des parois. Le souterrain devient assurément une cave.

Le bâtiment de l'aile orientale est complètement relevé. Les matériaux utilisés sont des remplois des anciens bâtiments. Les murs reprennent les mêmes tracés et s'appuient sur les anciennes fondations. Une pièce, la chambre dite "de la fontaine" reçoit des aménagements liés à une occupation résidentielle, peut-être pour un domestique. Les autres espaces sont très obscurs, ils servent de celliers et de greniers. L'aile nord est reconstruite également vers cette période. Une partie est aménagée en hangar et la pièce contre la chambre de la fontaine devient une buanderie avec des "ponnes"³⁸.

4.5.2. Transformations des bâtiments résidentiels

Cette phase se caractérise par une réorganisation des ouvertures qui s'ouvrent vers l'extérieur et marquent la fin des troubles. Un certain nombre de canonnières sont alors transformées en fenêtres, d'autres sont bouchées. Cependant, hormis peut-être pour trois nouvelles cheminées (fig. 15), les investissements restent faibles. Aucun effort n'est fait pour moderniser les encadrements des baies qui sont toujours conçus de manière hétéroclite, à partir d'éléments en remploi. La croupe ouest de la charpente du logis sud est prolongée par un coude pour être raccordée au châtelet. Les dates obtenues sur les bois correspondant à cette modification témoignent encore de cette pratique du remploi. Une cage d'escalier hors œuvre est construite dans l'angle entre le logis sud et le châtelet. Une pierre au-dessus de la porte conserve les vestiges d'un blason, le nom du commanditaire, Jean Jacques, et la date 1644.

La richesse n'est donc qu'une apparence qui trouve sa plus belle expression dans le pigeonnier, nouvelle tour construite en avant vers le village.

37- Cf. supra 3^e partie, p. 344-345.

38- Appellation locale pour désigner une sorte de lessiveuse maçonnée en briques, recouverte d'un enduit étanche à la chaux ou à l'argile et reposant sur ou contre un foyer.



Fig. 15. Cheminée au rez-de-cour dans le logis sud.
Cl. P. Bouvart.

4.6 Les aménagements postérieurs au XVII^e siècle

La faiblesse du renouvellement de l'architecture à partir de XVIII^e siècle semble tenir au fait que Chiré devient une résidence secondaire maintenue pour son rôle dans l'exploitation agricole mais délaissée comme résidence pour des habitations en ville. D'après les textes, les seigneurs résident désormais à Saint-Maixent. La transformation en métairie qui dure jusqu'en 1960 est sans doute la raison pour laquelle peu de frais furent engagés car les clauses des contrats ne réclamaient de la part des métayers qu'un entretien du bâti utilisé.

5. MÉTHODE ET RÉSULTATS DE L'ANALYSE DENDROCHRONOLOGIQUE

Le résultat d'une analyse par dendrochronologie³⁹ est une estimation de l'année d'abattage d'un arbre mis en œuvre dans une structure construite. Il présente deux dimensions liées à la méthode elle-même et une troisième, éminemment interdisciplinaire, liée au contexte de l'étude. Premièrement, le risque d'erreur objectif de l'analyse est déduit de la qualité d'estimateurs statistiques de la ressemblance entre la courbe - ou série de largeurs de cernes - du site à dater et un ensemble de références. Deuxièmement, la précision de la datation est totalement indépendante de ce risque et ne dépend que de l'anatomie du dernier cerne observable sur l'échantillon. Enfin, le résultat en lui-même ne concerne que l'abattage de l'arbre échantillonné. Il doit être intégré, en collaboration avec les chargés de l'étude du site, à une problématique de datation et d'analyse des structures en bois dont le plan d'échantillonnage est une représentation.

5.1. Qualité de la datation – sécurité du résultat

Les 30 échantillons prélevés livrent 30 séries de largeurs de cernes qui sont comparées 2 à 2 indépendamment de toute considération de chronologie évoquée sur le site. Les ressemblances entre 27 de ces séries sont suffisantes pour les synthétiser en une seule chronologie moyenne, composée de 155 cernes.

Elle est parfaitement conforme aux contraintes normales de datation. En effet, lorsque la chronologie moyenne comporte, entre 5 et 10 séries livrant au moins 50 à 80 cernes, l'échec de la datation est rare. Par ailleurs, il faut percevoir ces échecs comme une garantie de la validité des résultats acceptés. Une discipline basée sur des lois de la biologie, qui utilise les statistiques, ne peut se concevoir que dans le cadre d'une obligation de moyens, ce qui implique la possibilité de l'échec, associé à un ensemble de justifications.

39- Pour les principes de base et les développements complets, se référer aux publications suivantes : Maurice et Lambert 1992, Baillie 1995, Lambert 1998, Doucerain et Girardclos 1998.

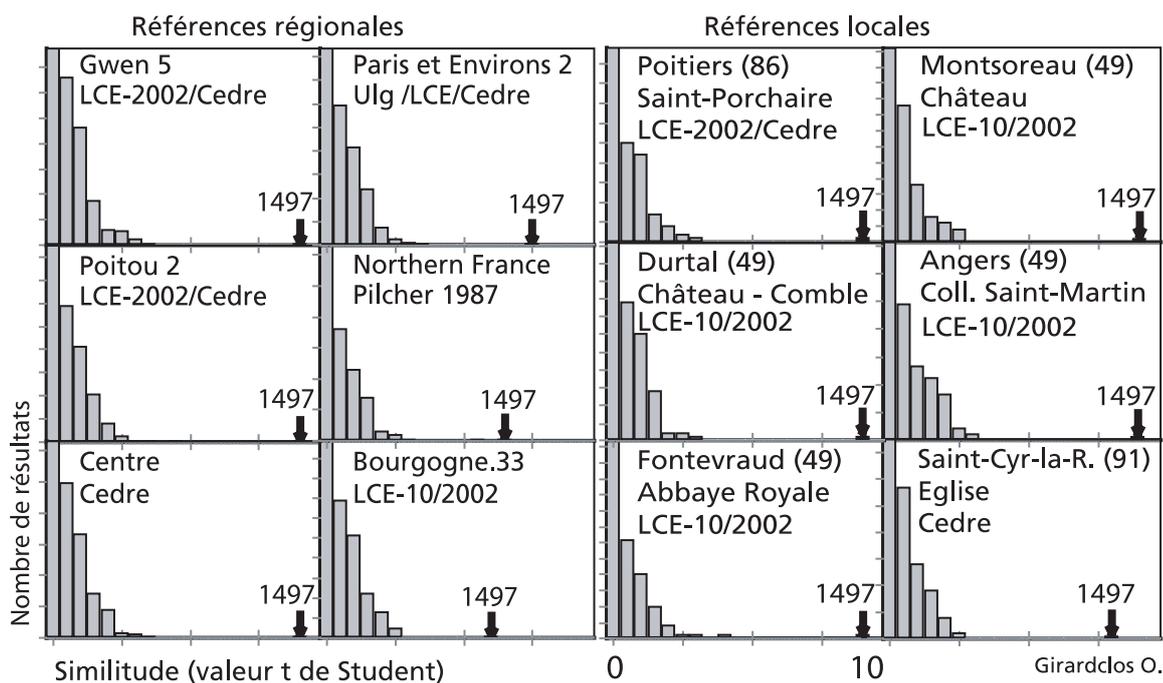


Fig. 16. Résultats de datation avec une sélection de 6 références régionales et 6 locales associant parfois les données de 3 laboratoires : LCE pour Laboratoire de Chrono-Écologie, Ulg, Université de Liège et Cedre. La référence Northern-France regroupe les analyses anciennes publiées par son auteur (Pilcher 1987) effectuées de la Touraine à la Forêt de Fontainebleau. La référence Centre représente les études récentes du Blésois à l'Orléanais et GWEN 5 celles de l'Anjou.

La chronologie moyenne de Chiré est comparée à toutes les références disponibles, à toutes les dates possibles depuis environ l'an Mil. Une seule parmi ces quelque 1000 dates correspond à l'année de formation du dernier cerne de la chronologie moyenne. Lors de la comparaison, la ressemblance entre la courbe de Chiré et la référence est mesurée. La date retenue pour le dernier cerne est alors d'autant plus sûre que cette ressemblance est forte et que le résultat se dégage du millier de dates fausses.

La date 1497 est retenue pour le dernier cerne de la courbe de Chiré. Sur la figure 16, elle est rejetée sur l'axe des abscisses de chaque graphique – elle est étrangère à la population des dates fausses – en coïncidence pour les 6 références régionales et 6 plus locales. Ces références sont construites par plusieurs laboratoires qui les comparent régulièrement en collaboration⁴⁰. Dans ces

conditions, le résultat est très sûr, le risque d'erreur tend très fortement vers 0, il est dit quasi-nul⁴¹.

5.2. Phases d'abattage – précision des datations

La localisation de chaque prélèvement est déterminée, lors du plan d'échantillonnage, pour répondre à la problématique de datation du site en respectant des contraintes biologiques (essence, nombre de cernes, présence d'aubier). La sécurité du résultat est calculée pour l'ensemble daté, mais en fonction du plan d'échantillonnage, les dates d'abattage et leur précision sont détaillées (fig. 17).

Univ. de Franche-Comté), d'archéo-sciences (UMR CNRS, Univ. de Rennes), l'IMEP (UMR CNRS, Univ. Aix-Marseille), le laboratoire de dendrochronologie de Université de Liège et la société DendroNet à Bohlingen (D).

41- Chaque résultat de dendrochronologie devrait être associé à une présentation de son risque d'erreur objectif, car il s'agit d'un élément de justification et de discussion des conditions indépendance de la datation vis-à-vis des autres considérations chronologiques sur le chantier.

40- La société Cedre présente des relations de partenariat impliquant la comparaison des références et l'échange de données avec les laboratoires de Chrono-écologie (UMR CNRS,

Dans chaque unité architecturale, un degré d'homogénéité chronologique est supposé *a priori* par les méthodes habituelles de l'archéologie du bâti, auxquelles s'ajoutent des observations techniques, sur le débitage des bois, la présence de marques d'assemblage et d'éventuelles mortaises inutiles ou orphelines⁴².

Après la datation, si la structure est effectivement homogène, la date du cerne le plus récent d'un de ses éléments est la meilleure estimation de la date d'abattage des arbres mis en œuvre. Elle n'est pas systématiquement précise à l'année près. En effet, lors du façonnage de la pièce de bois, l'artisan entame l'extérieur de la bille. La taille du bois peut épargner, même sur une faible zone, le cerne immédiatement sous l'écorce, formé l'année de l'exploitation, mais souvent, des cernes sont perdus. La date est alors nécessairement suivie par l'abattage, elle est *post quem*. Une estimation *ante quem*, est calculée uniquement si des cernes d'aubier⁴³ sont conservés sur la carotte. L'étude d'une population, la plus vaste possible, de chênes vivants et anciens montre que l'aubier complet est composé en moyenne de 21 cernes et dans 95 % des cas entre 2 et 40 cernes (Lambert 1996). La borne *ante quem* est donc déterminée avec un risque d'erreur de 5 % et sa précision, souvent voisine de 5 à 20 ans, est fonction du nombre de cernes d'aubier conservés. Dans cette fourchette, la période la plus probable où se situe l'abattage correspond au nombre moyen de cernes d'aubier pour chaque échantillon de la structure (fig. 17).

Par contre, la précision est nettement plus difficile à définir lorsque seul le bois de cœur est conservé. En effet, l'aubier entier est purgé, mais il est impossible d'estimer le nombre de cernes de bois de cœur taillés. Par exemple, l'échantillon CHI.13 est parfaitement intégré à la charpente du logis par ses marques d'assemblage, alors que la date de son dernier cerne, en bois de cœur, est antérieure de 45

ans à la meilleure estimation de celle de la récolte des arbres. Cependant, si les carottages sont bien dirigés par l'anatomie des bois en place (hélas pas toujours perceptible), le plus souvent 5 à 20 cernes de bois de cœur sont perdus, mais nous ne disposons pas de terme d'erreur calculé pour cette hypothèse.

Pour chaque unité architecturale étudiée, la précision de la datation est donc différente, en dehors de toute considération de sa sécurité.

La charpente de la grange est datée à l'année près. Les bois sont abattus soit au cours de l'automne 1497, soit de l'hiver 1498 car, le dernier cerne de l'échantillon CHI.30 montre que l'exploitation survient pendant l'arrêt de la croissance végétative⁴⁴. En tenant compte de cernes taillés, l'ensemble des bois analysés est rattaché à cette récolte. En particulier, l'échantillon n°30, provenant du linteau de l'ouverture du mur pignon sud, montre, associé à des observations d'archéologie du bâti et de conception de la charpente, que les maçonneries de la grange font probablement partie de la conception originelle.

Les arbres sont abattus en 1497-1498, ils sont disponibles pour être mis en œuvre dès cette date. En effet, il est régulièrement constaté qu'ils sont exploités pour être utilisés sur les chantiers sans longue période de séchage.

Les canonnières 265 et 485 ouvrent des murs rattachés à des phases de travaux du château au xv^e siècle. Les bois constituant leur linteau sont récoltés après 1437, avant 1468, avec un risque d'erreur de 5 % et le plus probablement vers 1440, pour l'ouverture 265 et entre 1431- 1455, vers 1435 pour la seconde. Les périodes déterminées se recouvrent en large partie. Il est donc possible que les deux exploitations soient concomitantes, mais la précision des résultats ne permet pas de le démontrer. Quoi qu'il en soit, les deux zones sont en travaux à un intervalle de temps qui n'excéderait pas 5 à 10 ans.

La charpente du logis est réalisée avec des arbres abattus après 1453, avant 1477 et probablement vers 1455. Elle n'est donc assurément pas touchée complètement par les destructions de 1574. Le système de marques d'assemblage, cohérent, permet

42- Les marques d'assemblage repèrent les 2 éléments d'un assemblage lors des diverses étapes de la construction. Les mortaises inutiles n'ont pas de fonction pour la structure, la pièce est probablement en remploi. Les mortaises orphelines sont laissées dans une pièce après démontage des assemblages, le bois est donc en position originelle.

43- L'aubier est la partie périphérique du bois, dont l'anatomie est identifiable chez le chêne, et dont certains vaisseaux assurent la conduction de la sève brute.

44- Les chênes en plaine sous nos latitudes arrêtent leurs croissance de septembre à avril.

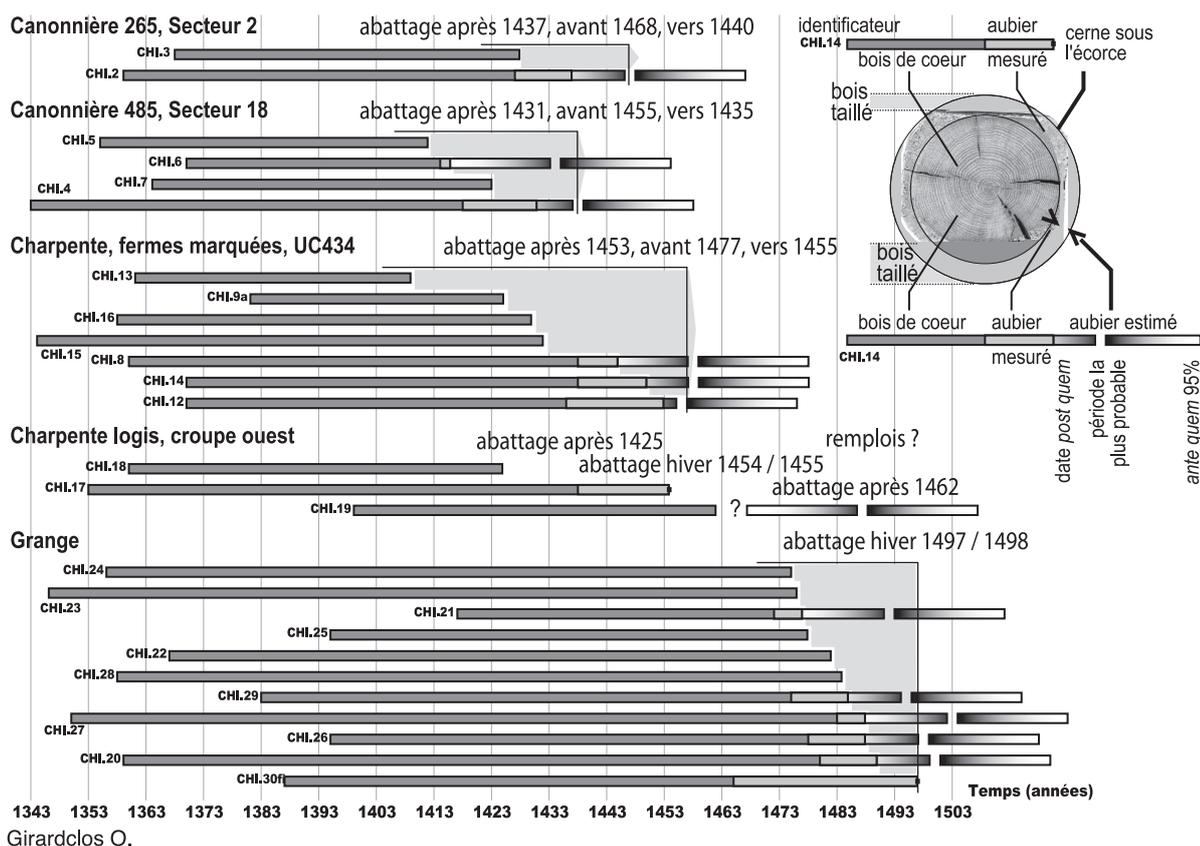


Fig. 17. Estimation des dates d'abattage par structures analysées.

de généraliser le résultat à l'ensemble de la structure exception faite de la croupe ouest.

L'étude de 3 échantillons de cette partie livre 2 dates (1425 *post quem* et automne – hiver 1454-1455) antérieures à une troisième : 1462 *post quem*. En effet, cette date est obtenue sur un individu sans aubier (CHI.19) qui pourrait être abattu entre 1475 et 1500. La croupe n'est donc pas homogène. Il apparaît ainsi que lors de travaux de reconstruction après 1574, les modifications apportées à la croupe réemployaient des bois provenant de deux autres charpentes. Une convergence est notée entre la date du bois de 1454-1455, dans l'enrayure, et la période la plus probable de construction de la charpente, vers 1455. Elle signifie que la croupe est bien présente dans le programme architectural originel, qui serait alors mis en œuvre en 1455.

CONCLUSION

L'habitat le plus ancien attesté sur l'éperon remonte aux XI^e-XII^e siècles. Il se caractérise par des constructions en matériaux périssables et des aménagements de défense passive. L'un des premiers dispositifs est un fossé qui barre l'éperon et améliore ainsi les avantages que procure la topographie du terrain. C'est un obstacle appréciable mais insuffisant contre des gens de guerre. En l'absence de toute connaissance sur les structures qui lui étaient adjointes, le souterrain-refuge apparaît comme le seul élément qui complète les possibilités de repli. Les recherches menées par Patrick Piboule⁴⁵ sur les souterrains en Poitou-Charentes ont mis en évidence leur caractère polyfonctionnel notamment lorsqu'ils

45- Piboule 1990, 191-202.

sont en relation avec des fortifications telles que les maisons fortes. Pour Patrick Piboule, le souterrain est une construction qu'il faut mettre en corrélation avec le rang social de ses occupants et bien souvent il s'agit de gens appartenant à la petite aristocratie chevaleresque, des nobles de second plan, de simples chevaliers de village. Pour Chiré, le statut des occupants est difficilement discernable, mais il devrait néanmoins être précisé par l'étude programmée du mobilier.

L'occupation connaît une première évolution remarquable lors de la construction d'un logis-tour. La chronologie tardive⁴⁶, la relative faiblesse des murs et la relation entretenue avec le souterrain constituent pour l'instant, les seuls indices appréciables pour envisager les premières interprétations. Les sites régionaux analogues sont rares ou méconnus. Le modèle architectural serait relativement comparable avec les exemples de tours-salles des vallées béarnaises⁴⁷. Celles-ci sont décrites avec des plans rectangulaires de 8 x 10 m en moyenne, et des élévations d'au moins trois étages dont un sous combles. Elles se démarquent néanmoins par l'absence de fossés et des ouvertures au rez-de-chaussée.

La question de la terminologie à employer pour la phase IV s'est posée. La nature des constructions, le statut social des habitants, la permanence des activités agraires ainsi que les termes "hébergement clousure" employés dans les hommages du début du xv^e siècle autoriseraient pleinement l'appellation maison forte⁴⁸.

Vers 1440, le site connaît un nouveau programme de fortification, mais malgré cela, la défense demeure extrêmement passive. Le recours à des éléments militaires relève plus d'une représentation seigneuriale. Les qualités de l'enceinte et ses dimensions trouveront des parallèles dans un bon nombre de "petits châteaux" étudiés par Philippe Durand dans le cadre de sa thèse sur le Montmorillonais⁴⁹. À Chiré-en-Montreuil, cette

enceinte intègre dans sa construction un châtelet dont les propriétés sont celles d'un logis-porte. Cette architecture soulève la question de la co-seigneurie et complexifie les rapports qui pouvaient exister entre les différentes constructions. S'agit-il toujours d'une seule ou de deux maisons fortes ?

L'évolution des bâtiments vers une unique fonction résidentielle est un aboutissement dans l'occupation du site. Le bâtiment central et le logis-porte sont à ce titre, des compromis entre la défense et la résidence.

Les constructions des bâtiments accolés contre les courtines au cours de la phase VI se seraient déroulées sur un demi-siècle, mais de façon assez rapprochée. Elles indiquent un début de transition entre la maison forte et la gentilhommière. Cette mutation s'achève par les restructurations réalisées pendant le second quart du xvii^e siècle. Auparavant, des fortifications de la fin du xvi^e siècle marquent un retour à des formes médiévales pour certains éléments architecturaux. Elles révèlent surtout l'intérêt que portaient les propriétaires à cet édifice qui se trouvait alors au centre d'une exploitation agricole devenue relativement importante.

La physionomie des bâtiments dans leur état actuel est donc issue d'une série d'ajouts et de transformations dictées par plusieurs facteurs : la volonté des commanditaires, les contraintes du site, les moyens d'exécution et un fait historique notable, la destruction de 1574. Les composantes architecturales se caractérisent par trois aspects principaux : la fonction défensive, la fonction résidentielle et la fonction agricole. L'étude en cours du mobilier devrait permettre d'affiner les chronologies des quatre premières phases et d'offrir un aperçu de la culture matérielle propre à ce type d'occupation.

46- La chronologie de cet édifice devrait être affinée par un 14C sur des charbons de bois confinés avec des sédiments dans une fosse scellée par les maçonneries de soubassement.

47- Berdoy 2003, 221-252.

48- Sur la notion de maison forte, se reporter au colloque de Pont-à-Mousson (Bur 1986) ou encore à Berdoy 2003, 232.

49- Durand 1986.

Sources manuscrites (Archives départementales de la Vienne)

Série C : C 317. Grand Gauthier. Aveux et dénombrements rendus la plupart à Jean duc de Berry, comte de Poitou par ses vassaux du Poitou (1358-1485).

Série E : E⁴ 51/82

Série G: G 717, G 856, G 887, G 897, G 890, G 979, G 1087, G 1374, G 1394, G 1409/847, G 1409/856, G 1409/857.

Série J : J 6. Titres domaniaux de Chiré en Montreuil (XVII^e-XIX^e).

Sources imprimées

Bardonnat, A. (1872) : *Hommages d'Alphonse comte de Poitiers, frère de Saint Louis, état du domaine royal en Poitou (1260)*, Niort.

Beauchet-Filleau, H. (1895) : *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, 2, Poitiers.

— (1972) : *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, 4, Poitiers, 1905, rééd. Fontenay-le-comte.

Ledain, B. (1865) : *Journal historique de Denis Généroux, notaire à Parthenay 1567-1576*, Niort.

Bibliographie

Baillie, M.G.L. (1995) : *A slice through time. Dendrochronology and precision dating*, Londres.

Berdoy, A. (2003) : Maisons fortes des vallées béarnaises XII^e-XIV^e siècles, *Aquitania*, 15, 221-252.

Bouvard, P. (2003) : *Une maison forte en Poitou, Chiré-en-Montreuil, archéologie du bâti*, mémoire de Maîtrise, université de Poitiers.

Bur, M. (1986) : *La maison forte au Moyen Age, table ronde de Pont-à-Mousson, 1984*, Paris.

Champagne, A. (1999) : Une reconstruction au XV^e siècle en Poitou : financement et approvisionnement en matériaux du chantier de Vasles, *Aquitania*, 15, 287-307.

Colardelle, M., éd. (1996) : *L'homme et la nature au Moyen-âge. Paléoenvironnement des sociétés occidentales, Actes du V^e congrès international d'archéologie médiévale, Grenoble 6-9 oct. 1996*, Paris.

Debord, A. (2000) : *Aristocratie et pouvoir, le rôle du château dans la France médiévale*, Paris.

Douceraïn, C. et O. Girardclos (1998) : "Études dendrochronologiques sur les bâtiments de l'ouest de la France", in : Prigent & Tonnerre 1998, 267-293.

Durand, Ph. (1986) : *Les châteaux de la baronnie de Montmorillon aux XIV^e et XV^e siècles*, Thèse de 3^e cycle, Université de Poitiers.

Ferdière, A., éd. (1998) : *La datation en laboratoire, Collection "archéologique"*, Paris.

Guyotjeannin, O. (2000) : "Les autorisations royales de fortifier enregistrées en chancellerie (1441-1497)", in : Paviot & Verger 2000.

Lambert, G.-N. (1996) : "Recherche de signaux anthropiques dans les séries dendrochronologiques du Moyen-âge. Exemple des séquences de Charavines-Colletière", in : Colardelle 1996, 143-152.

— (1998) : "La dendrochronologie, mémoire de l'arbre", in : Ferdière 1998, 13-69.

Maurice, B. et G.-N. Lambert, éd. (1992) : *Les veines du temps. Lecture de bois en Bourgogne*, Catalogue d'exposition, Musée Rolin, Autun.

Mesqui, J. (1998) : *Châteaux forts et fortifications en France*, Paris.

Paviot, J. et J. Verger (2000) : *Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur de Philippe Contamine*, Paris.

Piboule, P. (1990) : "Relations entre souterrains et fortifications : exemples en Poitou-Charentes", in : *Sites défensifs et sites fortifiés au Moyen Âge entre Loire et Pyrénées. Actes du premier colloque Aquitania, Limoges, 20-22 mai 1987*, *Aquitania Suppl.* 4, Bordeaux, 191-202.

Pilcher, J.R. (1987) : "A 700 year dating chronology for Northern France", *British Archaeological Reports International Series*, 333, 127-139.

Prigent, D. et N. Y. Tonnerre, éd. (1998) : *La construction en Anjou au Moyen Age. Actes de la table ronde d'Angers des 29 et 30 mars 1996*, Angers.

Redet, L. (1881) : *Dictionnaire topographique de la Vienne*. Paris, rééd. s.l., 1989.

- Tricard, J. (1996) : *Les campagnes limousines du xiv^e au xvi^e siècle*, Paris.
- Vivier, D. (1994) : *Chiré-en-Montreuil Rapport de fouilles 1994*, Poitiers.
- (1996) : *Chiré-en-Montreuil, Rapport de fouilles 1996*, Poitiers.
- (1997) : *Chiré-en-Montreuil, Rapport de fouilles 1997*, Poitiers.
- (1999) : *Chiré-en-Montreuil, Rapport de fouilles 1999*, Poitiers.
- Vivier, D. et J.-P. Nibodeau (2001) : *Chiré-en-Montreuil, Rapport de fouilles 2001*, Poitiers.

Chronique

Isabelle Fauduet

Sanctuaires et divinités en Aquitaine romaine (1993-2005)

Depuis la parution de l'Atlas des sanctuaires romano-celtiques, accompagné d'une base de données, plus de 180 sites cultuels ont été reconnus sur le territoire français¹ ; d'autres, déjà explorés, ont fait l'objet de nouvelles recherches. Les fouilles dans les pays voisins, de la Grande-Bretagne jusqu'à l'Autriche, contribuent également à relancer sans cesse la problématique relative à l'origine de ces ensembles et à leurs relations avec l'environnement. L'autre souci est de pouvoir faire le lien entre sources littéraires, données archéologiques et documents épigraphiques. Il n'est pas dans notre propos de reprendre les différentes questions soulevées dans les nombreuses publications qui voient le jour depuis quelques années et rien que dans l'*Aquitania*, parallèlement à la publication de plusieurs ensembles

cultuels qui livrent des informations intéressantes sur les pratiques², on dénombre en quinze ans une soixantaine de lieux de culte, tous types confondus, et à ces découvertes s'ajoute celle d'éléments de statuaire et d'inscriptions votives. Il m'a paru utile de proposer, sur les encouragements de F. Tassaux, un tour d'horizon sur les nouveautés et études récentes dans la province. Cette présentation concerne les sites fréquentés à l'époque impériale, avec leurs antécédents au cours de La Tène finale pour permettre de suivre leur évolution. Pour une bibliographie sur l'âge du Fer, on se reportera au recensement d'A. Colin³.

1- Fauduet 1993a et b (avec plusieurs collaborateurs pour l'Atlas, avec P. Arcelin pour la base de données). Goudineau, Fauduet et Coulon éd. 1994. Déjà plus de 150 en 2002 (Fauduet 2002).

2- Voir notamment Chamalières, Mézin, Saint-Beuzély, Saint-Léomer, Saint-Pierre-Bellevue, Saint-Cybardeaux et Vendeuivre-du-Poitou, publiés entre 1992 et 2001.

3- Colin 2003 ; voir aussi le dossier Collectif (2003) "Cultes et sanctuaires".

I. LES LIEUX DE CULTE

Prospections aériennes et thématiques, projets de mise en valeur de sites, fouilles de sauvetage..., quels sont les acquis dans la connaissance de l'implantation des sanctuaires, de leur évolution, de leur rôle ?

1. L'implantation des sanctuaires et leur environnement

Des prospections entreprises à l'aide de survols aériens, notamment dans le cadre d'une recherche sur l'occupation des territoires, dans le Lectourois (C. Petit) et la Limagne (dans le bassin de Clermont-Ferrand en particulier, par le CERA), ont révélé une série de sanctuaires. Elles se sont poursuivies au début des années 1990 dans le Centre-Ouest (A. Ollivier, C. Richard pour la Vienne, J. Dassié en Charente) et en Berry, autour de Châteauroux et dans la vallée de l'Indre où une concentration de sites a été remarquée⁴. Ces recherches ont permis également de reconnaître l'étendue de certaines agglomérations et l'implantation des monuments publics : c'est le cas notamment à Barzan, où la trame urbaine est perçue avec la présence d'un *decumanus*, élément structurant de l'agglomération qui comporte plusieurs temples – sept au moins, dont l'un de forme rectangulaire à l'extrémité est, avec escalier de façade, un de forme circulaire et un autre dans le quartier nord. Le théâtre est implanté à l'est, sur flanc de colline, les thermes à l'opposé⁵. D'autres couvertures aériennes complètent les données antérieures, au Vieux-Poitiers à Naintré et à Saint-Jean-de-Sauves (Vienne) par exemple⁶.

La place importante des sanctuaires dans les agglomérations a été soulignée. F. Tassaux a dressé un bilan pour l'ensemble de l'Aquitaine en proposant une hiérarchisation de ces agglomérations (157 dénombrées) et en soulignant le rôle de centre religieux pour celles dotées d'un important centre monumental, parfois aussi vaste que dans les

capitales, dans l'Ouest, contrairement à d'autres où les édifices sont éparpillés. Une des questions abordées lors d'une enquête préliminaire sur celles de la façade atlantique, concerne la distribution des espaces et l'articulation des monuments⁷. Les auteurs observent la présence de vastes esplanades qui se distinguent d'autant plus d'un forum par l'absence de bâtiments qui lui sont habituellement associés. À la monumentalité de ces espaces clos qui s'alignent parfois sur une grande étendue, est associée l'implantation d'un temple de plan centré, de forme variée. De son côté, J. Hiernard souligne la difficulté de classer ces agglomérations qui vont de la petite bourgade, peu connue, à "l'agglomération-sanctuaire" (sur les 33 citées, on connaît au moins un temple pour la plupart, 17 sont dotées de thermes et 13 d'un édifice de spectacle)⁸. Certains centres ont un atout supplémentaire par leur situation, comme Barzan, site portuaire, qui culmine près de la mer, ou Chassenon à la frontière de trois cités.

Dans certaines régions, l'étude de l'implantation des sites révèle une concentration de sanctuaires sur des crêtes, dans le Massif Central au sud des puys, sur d'anciens cheminements de long parcours en Limousin⁹, plus qu'aux abords d'une grande voie romaine, parfois liés à un habitat. Dans le territoire des Rutènes, à la fin de l'âge du Fer, les sanctuaires de hauteur, isolés, se concentrent dans le nord du territoire comme dans la partie ouest des Gabales, certains sans doute en relation avec des gisements miniers, tandis que les grottes qui ont servi de lieux de dévotion ont été reconnues au sud de la vallée du Tarn, proches de celles connues en Narbonnaise ; les ensembles clos de type toulousain sont répartis essentiellement au sud-ouest, dans des secteurs d'habitat¹⁰. L'enquête dans les Pyrénées centrales montre les liens entre les lieux de culte "des sommets" et des activités économiques, exploitation du fer à Esparros, extraction du marbre à Saint-Béat¹¹. J.-L. Schenck souligne que leur implantation n'est pas systématiquement en relation avec les chemins de transhumance et qu'ils sont rarement isolés.

4- Dubant & Audoux 1993.

5- Aupert & Dassié 1997-1998.

6- Bourgeois 2000, 166-174 : plusieurs sanctuaires, les uns près du théâtre, les autres à l'opposé. Guitton 1994 : des sondages ont été réalisés dans l'enceinte d'un vaste ensemble cultuel implanté entre l'amphithéâtre et l'habitat.

7- Tassaux 1994 ; Aupert *et al.* 1998 ; Sablayrolles & Tassaux 1999.

8- Hiernard 1995.

9- Desbordes 1996 et 2005 ; itinéraires parfois difficiles à retrouver.

10- Gruat & Izac-Imbert 2002, 73-83.

11- Beyrie *et al.* 2000 ; Fabre & Sablayrolles 1995.